



**Commune  
d'Ohey**



## **Rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural de la commune d'Ohey – 2021**

Rapport annuel d'activité 2021



## **Table des matières**

1. Situation générale de l'opération .....	3
1.1. Personnes de contact.....	3
1.2. Situation actuelle .....	3
2. Avancement physique et financier.....	4
Aménagement de cœur de village d'Evelette :.....	4
Réseau de chaleur .....	9
VICIGAL.....	11
Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey.....	13
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village.	15
3. Rapport comptable .....	15
4. Bilan de la CLDR .....	16
5. Programmation à 3 ans .....	18
ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération .....	19
ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux. ....	35
ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet termine (décompte final < 10 ans).....	40
ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus des réunions.....	42
ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers.....	65

## Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de Développement Rural de la commune d'Ohey pour l'année 2021

### 1. Situation générale de l'opération

#### 1.1. Personnes de contact

<b>Echevine en charge du Développement rural</b>	Rosette Kallen – <a href="mailto:rosette.kallen@ohey.be">rosette.kallen@ohey.be</a> – 0475/207196
<b>Agent relais PCDR</b>	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST <a href="mailto:ruth.oosterhof@ohey.be">ruth.oosterhof@ohey.be</a> – 085/824473
<b>Rédaction du Rapport d'activité</b>	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST <a href="mailto:ruth.oosterhof@ohey.be">ruth.oosterhof@ohey.be</a> – 085/824473
<b>Directeur général</b>	François Migeotte - <a href="mailto:francois.migeotte@ohey.be">francois.migeotte@ohey.be</a> - 085/824450
<b>Directeur financier</b>	Jacques Gauthier - <a href="mailto:jacques.gautier@ohey.be">jacques.gautier@ohey.be</a> - 085/824461
<b>Date d'Approbation</b>	Rapport d'activités approuvé par le Conseil communal d'Ohey en date du 28 mars 2022

#### 1.2. Situation actuelle

Plusieurs projets faisant l'objet d'une demande de subside Développement Rural sont en cours de réalisation :

<b>Nom du projet</b>	<b>Stade du projet</b>
Aménagement du cœur de village d'Evelette	Convention réalisation
Réseau de chaleur	Convention réalisation
Vicigal – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention exécution transcommunale
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention faisabilité
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité

D'autres actions, ne demandant pas de subsides DR ont déjà été mises en œuvre ou se poursuivent.

Les différentes fiches mises en place sont abordées dans le tableau repris en annexe 1 (Projets réalisés, en cours, en attente, abandonnés et initiatives nouvelles).

## 2. Avancement physique et financier

Depuis l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon en date du 21 décembre 2012, cinq projets ont fait l'objet d'une demande de subside Développement Rural.

Intitulé	Stade	Numéro de visa
Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette : rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Convention-faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014)	Visa 13/24924 du 13/12/2013
	Convention-réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	Visa 16/14597 du 23/05/2016
Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase 1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Convention-faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)	Visa 16/13032 du 25/03/2016
	Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	Visa 18/12217 du 20/03/2018
VICIGAL – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 9 décembre 2016)	Visa 16/21595 du 7/12/2016
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018)	Visa 18/15200 du 3/7/2018
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	Visa 19/17488 du 22/08/2019

### Aménagement de cœur de village d'Evelette :

#### Avancement physique en 2021 :

23 septembre 2021 : Approbation par le Conseil communal de la convention de gestion à titre précaire par l'asbl Isbanette

#### Avancement financier en 2021 :

En date du 9 janvier 2014, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 26700 € concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 13/24924 et est daté du 13 décembre 2013.

Dans le cadre de la convention réalisation 2016, le montant à engager de 534.421,13€ porte le numéro de visa 1314597 du 23/05/2016 (confer programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
<b>Aménagement global du cœur de village d'Evelette</b>					
tranche 1 (80% DR)	500.000,00 €	80 %	400.000,00 €	20 %	100.000,00 €
tranche 2 (50% DR)	322.242,26 €	50%	161.121,13 €	50%	161.121,13 €
Hors DR (école)	10.500,27 €	0%	0,00 €	100%	10.500,27 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>832.742,53 €</b>		<b>561.121,13 €</b>		<b>271.621,40 €</b>

<b>PARTICIPATION REGION WALLONNE</b>	<b>561.121,13 €</b>
Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 15/01/2014 - Visa n°13/24924 du 13/12/2013	<b>26.700,00 €</b>
Montant à engager Imputation sur l'article 63.06.12 - Visa n°1614597 du 23/05/2016	<b>534.421,13 €</b>

Tranches du subsidé Développement Rural déjà reçues :

Intitulé	Montant	Date déclaration de créance	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	09/12/2016	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	22/08/2017	20/09/2017

L'auteur de projet désigné le 4 août 2014, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Forfait en euros, hors TVA	%	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
<b>57.728 €</b>					
À l'approbation de l'avant-projet	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	18/11/2014
Au dépôt du permis d'urbanisme	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	26/01/2015
A l'approbation du projet définitif	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	29/07/2016
Remise du rapport d'adjudication	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	13/03/2017
Au début du chantier pour contrôle	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	25/10/2017
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	01/06/2018
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	19/03/2019
10% (le solde) après établissement du décompte final qui suit la réception provisoire des travaux réalisés d'après sa conception	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	17/06/2020
Avenant 1 - Majoration pour prestations supplémentaires liées au retard d'exécution du chantier par l'entreprise		19.200,00€	4.032,00€	23.232,00€	08/07/2020
<b>TOTAL</b>		<b>93.082,90€</b>			

L'entrepreneur désigné le 20 février 2017 a débuté sa mission en septembre 2017. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)</b>	<b>Date du paiement de la facture</b>	<b>Montant demandé DR</b>
Travaux - Etat d'avancement 1	16.733,63€	30/11/2017	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	69.457,17€	23/04/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	95,30€	02/07/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	95,30€	02/07/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	37.182,08€	02/07/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	13.929,62€	02/07/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	51.705,84€	02/07/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	26.608,75€	16/07/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	8.285,78€	12/10/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	38.594,05€	12/10/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	6.641,24€	06/12/2018	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	32.452,89€	06/12/2018	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	38.450,17€	16/01/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	50.432,78€	16/01/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	13.617,21€	17/01/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	42.891,86€	27/02/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	10.209,97€	19/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	66.592,23€	18/06/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	17.718,77€	5/07/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	17.581,40€	16/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	20.071,20€	16/09/2019	2.407,08 €
Travaux - Etat d'avancement 21	50.541,32€	16/09/2019	40.433,06€
Travaux - Etat d'avancement 22	5.132,03€	6/11/2019	4.105,62€
Travaux - Etat d'avancement 23	18.426,12€	6/11/2019	14.740,90€
Travaux - Etat d'avancement 24	5.460,39€	31/12/2019	4.368,31€
Travaux - Etat d'avancement 25	93.779,97€	21/02/2020	75.023,98€
Travaux - Etat d'avancement 26	20.384,18€	26/03/2020	16.307,34€
Travaux - Etat d'avancement 27	2.336,81€	26/03/2020	1.869,45€
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	54.009,95€	18/05/2020	/

La perception des subsides suite aux états d'avancements Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant demandé DR</b>	<b>Date du paiement du paiement du subside</b>	<b>Montant reçu</b>
Travaux - Etat d'avancement 1	12.536,15€	11/01/2018	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	50.815,08€	22/05/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	76,20€	06/08/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	76,24€	06/08/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	24.964,62€	06/08/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	7.561,55€	06/08/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	37.732,79€	06/08/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	21.287,00€	17/08/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	4.598,09€	28/12/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	27.512,63€	28/12/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	5.312,99€	11/02/2019	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	25.962,31€	11/02/2019	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	30.760,14€	11/02/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	40.346,22€	11/02/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	10.893,77€	13/02/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	34.313,49€	06/03/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	8.167,98€	28/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	53.273,78€	02/08/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	10.287,75 €	01/08/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	8.790,70 €	13/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	2.407,08 €	/	/
Travaux - Etat d'avancement 21	40.433,06€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 22	4.105,62€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 23	14.740,90€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 24	4.368,31€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 25	75.023,98€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 26	16.307,34€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 27	1.869,45€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	/	/	/

### Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	20/09/2017
Subsides en fonction des Etats d'avancement	440.969,48€	Confer tableau page 7
TOTAL des subsides	560.469,89€	
PARTICIPATION REGION WALLONNE	561.121,13€	
Reliquat porté en non-valeur	651,24€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Pose d'un tuyau d'égouttage pour reprise réseau existant	29/12/2017	3.448,50€ TVAC
Avenant 2 – Isolation sur maçonnerie existante	11/06/2018	4.355,10€ TVAC
Avenant 3 – Fourniture et pose de linteaux type Stalton	11/06/2018	3.388,00€ TVAC
Avenant 4 - Fourniture et pose de sable	10/09/2018	1.421,80€ TVAC
Avenant 5 – Semelles filantes et plots de fondation	10/09/2018	869,53€ TVAC
Avenant 6 – Réalisation de la toiture de la Tourette	17/12/2018	2.230,03€ TVAC
Avenant 7 – Electricité – Fourniture et câblage audio	17/12/2018	1.998,92€ TVAC
Avenant 8 – Remise en état suite à vandalisme	/	Refus de l'avenant
Avenant 9 – Réalisation d'une dalle en béton coulée	17/12/2018	2.309,77€ TVAC
Avenant 10 – Réparation diverse des maçonneries de la Tourette	06/05/2019	4.779,50€ TVAC
Avenant 11 – Changement de matériel de cuisine et bar	06/05/2019	3.634,84€ TVAC
Avenant 12 – Alimentation en gaz pour la cuisinière	27/01/2020	3.608,22 TVAC
Avenant 13 – Compteur d'énergie thermique	27/01/2020	1.458,29€ TVAC
Avenant 14 – Transformateur électrique 203v >400v	10/02/2020	1.937,94€ TVAC
Avenant 15 – Fourniture et pose de portes intérieures	09/03/2020	2.621,22€ TVAC

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'un inventaire amiante par l'ISSeP	645€	27/04/2017
Raccordement Proximus	231,85€	19/11/2019
Raccordement AIEG	2.836,65€	6/11/2019

## Réseau de chaleur

### Avancement physique en 2021 :

14 juin 2021	Décision du Collège communal de réattribuer le marché relatif aux travaux du réseau de chaleur à CORETEC ENGINEERING SA
--------------	---

### Avancement financier en 2021 :

En date du 11 avril 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 28.881,51€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1613032 et est daté du 25/03/2016.

Dans le cadre de la convention réalisation 2017, le montant à engager de 623.218,54 € porte le numéro de visa 18/12217 du 20/03/2018 (comme faire programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

<i>Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux et bâtiments para-communaux à Ohey</i>	TOTAL	Développement Rural		Autre PS TVAC : UREBA		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Travaux :</b>							
Partie DR à 80% :	251 277.45	80.00%	201 021.96	0.00%	0.00	20.00%	50 255.49
Partie DR à 71,43% :	248 722.55	71.43%	177 662.52	8.57%	21 315.52	20.00%	49 744.51
Partie DR à 50% :	504 782.56	50.00%	252 391.28	15.00%	75 717.38	35.00%	176 673.90
Partie Hors DR	52 550.30	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100 %	52 550.30
<b>Honoraires et frais :</b>							
Partie DR à 50% :	42 048.59	50.00%	21 024.30	0.00%	0.00	50.00%	21 024.30
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>1 099 381.45</b>		<b>652 100.05</b>		<b>97 032.91</b>		<b>350 248.49</b>

#### **PART DEVELOPPEMENT RURAL**

**652 100.05 €**

**Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 11/04/2016**

**28.881,51 €**

Visa n° 16/13032 du 25/03/2016

**Montant à engager** Imputation sur l'article 63.06

**623.218,54 €**

Visa n°18/12217 du 20/03/2018.

L'auteur de projet a été désigné le 30 décembre 2009 et un avenant au marché a été approuvé par le Conseil communal du 23 mai 2016 afin de répondre aux exigences du Développement Rural. L'auteur de projet a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition reprise dans le tableau ci-dessous.

<b>Tableau reprenant le cout de l'étude et du suivi des travaux</b>					
<b>Marché d'étude d'équipements en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur communal - Polytech</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Notification du marché	20%	5.900€	1.239€	7.139€	17.847,50€ payé le 17/01/2012 → ce montant ne sera pas subsidié par le DR car date d'avant la signature de la convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)
Notification de réception (ou d'approbation) de « l'avant-projet »	30%	8.850€	1.858,5€	10.708,5€	
Notification de réception (ou d'approbation) du « projet définitif »	20%	5.900€	1.239€	7.139€	30/11/2017
Suivi de la mise en œuvre du projet	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	
Le solde (15 %) est exigible à la réception des travaux	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	
<b>Sous-total</b>		<b>29.500€</b>	<b>6.195€</b>	<b>35.695€</b>	
<b>Avenant 1-- Polytech</b>	<b>N° poste</b>	<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Fourniture de l'avant-projet corrigé	1	3.000€	630€	3630€	03/10/2016
Après corrections apportées à l'avant-projet	2	1.250€	262,5€	1512,5€	20/03/2017
Après réalisation de 3 présentations	3	937,50€	196,88€	1.134,38€	25/10/2017
Après réalisation de l'essai de sol	4	800€	168€	968€	03/10/2016
<b>Sous-total</b>		<b>5.987,5€</b>	<b>1257,38€</b>	<b>7.244,88€</b>	
<b>Avenant 2 -- Polytech</b>		<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Phase Permis d'urbanisme – (30% de 6420€ HTVA)		1.926€		2.330,46€	5.437,74€ - Le 19/06/2018
Phase projet (40% de 6420€ HTVA)		2.568€		3.107,28€	
Phase chantier (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
Réception provisoire des travaux (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
<b>Sous-total</b>		<b>6.420€</b>		<b>7.768,20€</b>	
<b>Polytech</b>		<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Permis unique		2.000€		2.420€	02/12/2021
<b>INASEP</b>		<b>Montant (pas de TVA)</b>			<b>Date d'exécution du paiement</b>
Coordination sécurité projet		4.705,24€			4/11/2019
Coordination sécurité chantier BAT		5.085,24€			
<b>Sous-total</b>		<b>9.790,48€</b>			

## VICIGAL

### Avancement physique en 2021 :

12 juillet 2021 : Approbation du projet définitif par le Collège communal
Avenant à la convention d'exécution transcommunal de 2016 en attente de signature de la Ministre
Demande de prolongation de l'Arrêté ministériel Mobilité – Tranche 1

### Avancement financier en 2021 :

En date du 9 décembre 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-exécution transcommunale 2016 signée par le Ministre. Le montant à engager de 666.845,28€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1621595 et est daté du 07/12/2016.

FP intercommunale « Vicigal, création du voie verte au cœur du Condroz namurois » Commune Ohey	TOTAL (TFC)	Développement rural	
		Taux	Intervention
Acquisition :			
Partie DR à 90 %	42.205,56	90 %	37.985,00
Travaux :			
Partie DR + Pouvoirs locaux :	457.794,44	89 %	406.835,00
Partie DR + Mobilité (Di Antonio) :	353.866,06	50 %	176.933,03
Financement DGO1 :	34.200,00	0 %	0,00
Apport propre communal :	15.534,90	0 %	0,00
Honoraires et frais :			
Partie DR :	90.184,50	50 %	45.092,25
Partie DGO1 :	5.526,10	0 %	0,00
Total euro (TFC)	999.311,57		666.845,28

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 3.341.664,88 €.

Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 999.311,57 €

Un avenant à la convention d'exécution transcommunal a été soumis à la Ministre. L'estimation financière est remplacée par l'estimation suivante :

<i>Création d'une dorsale de mobilité active au cœur du Condroz namurois</i>	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Pouvoirs locaux, Mobilité, Tourisme		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Acquisition :</b>	5.273,85	90%	4.746,47			10%	527,38
<b>Travaux :</b>							
Partie DR à 90,00 % :	494.726,14	90%	445.253,53			10%	49.472,61
Partie DR à 50,00 % :	376.575,13	50%	188.287,57	40%	150.630,05	10%	37.657,51
<b>Honoraires et frais :</b>							
Partie DR à 50 % :	87.130,13	50%	43.565,07	40%	34.852,05	10%	8.713,01

<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>963.705,25</b>		<b>681.852,64</b>		<b>185.482,10</b>		<b>96.370,51</b>
-------------------------	-------------------	--	-------------------	--	-------------------	--	------------------

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 4.473.840,04 €.

Le coût de réalisation de la partie du projet se rapportant à la commune d'OHEY est estimé à 963.705,25 €, éligibles en développement rural.

La subvention est portée et plafonnée au montant de 681.852,64 €, nécessitant un engagement complémentaire de 15.007,36 € à charge des crédits du développement rural.

L'auteur de projet désigné (Inasep) le 31 mai 2017, a débuté sa mission et conformément à la convention, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date de paiement
Etude avant-projet	9.916,65€	11/07/2019
Etude aménagement	16.882,98€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	2.573,35€	13/09/2021

**Acquisition de terrain :**

Intitulé	Montant	Date de paiement
Décompte échange de terrain – Etienne Beguin	5.273,85€	06/07/2020
Etablissement des plans d'emprises par l'Inasep	6.500,00€	22/12/2021

**Frais annexes :**

Le 29 octobre 2018 le Collège communal a désigné le laboratoire pour effectuer les essais de sol.

Intitulé	Montant	Date de paiement
Essai de sol : Labomosan	2.209,46€	11/07/2019

## Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey

### Avancement physique en 2021 :

Travail sur le cahier des charges et le métré par les auteurs de projets
Prolongation de la convention : projet définitif 30/09/2022

### Avancement financier en 2021 :

En date du 3 juillet 2018, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 290.483,74 € concernant l'acquisition et la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 18/15200 et est daté du 3 juillet 2018.

<i>Acquisition et aménagement de logement et mms et atelier au cœur d'Ohey</i>	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Projet maison medic TVAC		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Acquisitions :</b>							
<b>Partie DR à 80% :</b>	311 100.00	80.00%	248 880.00	0%	0.00	20.00%	62 220.00
<b>Travaux :</b>							
<b>Partie DR à 80% :</b>	1.000.000	80.00%	800 000,00	0%	0.00	20.00%	200 000,00
<b>Partie DR à 50% :</b>	64 149.59	50.00%	32 074.80	0%	0.00	50.00%	32 074.80
<b>Maison médicale (hors DR)</b>	316 611.00	0.00%	0.00	63.17%	200 000.00	36,80%	116 611.00
<b>Honoraires Maison medic (hors DR) :</b>	49 084.22	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100.00%	49 084.22
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>1 740 944.81</b>		<b>1 080 954.80</b>		<b>200 000.00</b>		<b>459 990,01</b>

Le coût global est estimé à 1.740.944,81 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1 080 954.80 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

Frais relatifs à l'acquisition du bâtiment et des terrains Rue de Ciney à Ohey :

Intitulé	Montant	Date de la déclaration de créance DGO3	Montant reçu du DR
Acquisition	100.000,00 €	16 janvier 2019	82.141,18€
Frais notariaux	2.676,47 €		

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 1	7852,90€	03/07/2018

Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 2	8374,41€	25/09/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 3 – Compléments demandés par la DAS (nouvelle campagne de délimitation, réunions)	972,54€	14/11/2019

L'auteur de projet désigné le 7 janvier 2019, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Date d'exécution du payement</b>
Avenant 1 phase 1- étude dépollution	3.212,55€	2/07/2019
Avant-projet	13.413,76€	16/09/2019
Avenant 1 phase 2 - étude dépollution	3.212,55€	22/10/2019
Avenant 1 phase 3 - étude dépollution	3.012,90€	22/10/2019
Dépôt permis	24.407,52€	10/12/2019
Avenant 2 – essais de sol	770€	20/04/2020
Approbation projet définitif	24.407,52€	31/12/2020
Avenant 3 – actualisation des honoraires	20.328,00€	01/06/2021

Le 26 aout 2019, l'entrepreneur pour la dépollution du site a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Date d'exécution du payement</b>
Travaux de dépollution	32.234,40€	16/12/2019

**Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village**

**Avancement physique en 2021 :**

Travail sur l'esquisse
Prolongation de la convention : avant-projet 30/04/2022

**Avancement financier en 2021 :**

En date du 27 août 2019, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 25.208,61€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1917488 et est daté du 22/08/2019.

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes »	TOTAL	Développement Rural		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Travaux :</b>					
Partie DR à 60% :	500.000,00	60%	300.000,00	40%	200.000,00
Partie DR à 50% :	313.077,65	50%	156.538,83	50%	156.538,82
<b>Honoraires et frais :</b>					
Partie DR à 50% :	95.266,30	50%	47.633,33	50%	47.633,32
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>908.344,30</b>		<b>504.172,16</b>		<b>404.172,14</b>

Le coût global est estimé à 908.344,30 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.

**Aucune facturation de la part de l'auteur de projet n'a eu lieu jusqu'à présent.**

Le 21 octobre 2019, l'entrepreneur pour les essais de sols et à la plaque a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Essais de sol	6.675,81€	31/05/2021

### 3. Rapport comptable

#### **Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :**

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion a été confiée à une association créée dans ce but : ASBL Isbanette. La convention de prise de gestion à titre précaire a été approuvée par le Conseil communal en date du 23 septembre 2021. La Commune met gratuitement le bâtiment à disposition.

Durant la première année qui suit la signature, la commune d'Ohey se charge de payer les charges liées au bâtiment.

#### **Projet de réseau de chaleur :**

Etant donné que le projet de réseau de chaleur en est au stade de la Convention-réalisation et qu'il n'est pas encore terminé, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

#### **Projet de VICIGAL :**

Etant donné que le projet de VICIGAL en est au stade de la Convention-exécution, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

#### **Projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey :**

Etant donné que le projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey en est au stade de la Convention-faisabilité, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

#### **Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village :**

Etant donné que le projet d'aménagement d'un espace de convivialité et du cheminement en est au stade de la Convention-faisabilité, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

### 4. Bilan de la CLDR

2021 aura été une année difficile pour la CLDR de OHEY notamment du fait de la pandémie, de l'obligation de tenue visioconférence pour plusieurs réunions mais également suite au départ de l'agente-relais et de la démission de l'échevine en charge du développement rural. Cela ne l'a pas empêchée d'être dynamique et ce à divers niveaux :

- L'accueil de 2 nouveaux membres nouvellement installés sur le territoire de la commune.
- La mise en place d'un groupe de travail pilote sur la mise en place d'une charte de convivialité identique sur l'ensemble des communes des GAL Tiges et chavées / Condroz-Famenne.
- L'organisation de 4 réunions dont une avec la CCATM sur la thématique du logement.
- L'avancement de plusieurs projets importants. Citons principalement :
  - a. Mise en place d'un réseau chaleur : le marché a été attribuée.
  - b. L'avancement du projet de réalisation d'une maison Multi-services.
  - c. Le site Internet ([www.developpementruralohey.info](http://www.developpementruralohey.info)) a été tenu à jour au cours de l'année.
  - d. Le comité de gestion de la future maison de village d'Evelette est mis sur pied et ses membres ont déjà procédé à plusieurs locations. La convention a été finalisée avec le concours de la FRW et signée par l'ensemble des parties.

Le bilan complet de la CLDR se trouve en annexe 4 et reprend les activités de la CLDR durant l'année 2021.

## 5. Programmation à 3 ans

Les futurs projets pour lesquels la commune envisage une demande de convention sont les suivants : (programmation à 2 ans car 2022 est la fin de validité du PCDR)

	NUMERO ET INTITULE DU PROJET
2021	<p><u>Projet en cours</u>  <b>Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : « VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois »</b>            Convention-exécution transcommunale</p>
	<p><u>Projet en cours</u>            Fiche 5, lot 1 :  <b>Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey</b>            Convention-réalisation</p>
	<p><u>Projet en cours</u>            Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2  <b>Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey</b>            Convention-faisabilité</p>
	<p><u>Projet en cours</u>            Actualisation de la fiche 1 du lot 1 – phase 2  <b>Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village</b>            Convention-faisabilité</p>
	<p>Fiche 19, lot 2 :  <b>Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot</b></p>
	<p><b>Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot</b></p>
2022	<p>Il est proposé de se concentrer sur ceux actuellement en cours. Cependant, le lancement d'un budget participatif est prévu pour 2022. La part communale de ce BP s'élèvera à 7500€.</p>

## ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0	2	Aménagement de 3 logements sociaux dans l'ancienne école de Jallet	450000€	Région Wallonne (Ancrage), Commune
Lot 0	4	Poursuite de la valorisation de la Pierre du Diable à Haillot	10400€	Commune/ Province de Namur
Lot 0	6	Rénovation de la salle Isbanette	396.015,77 € TVAC	Fonds propres commune
Lot 0	9	Traitement des eaux chargées en phytosanitaires par procédé biologique (biofiltres)	2000 €	Fonds propres commune et mise en place d'un subside pour les agriculteurs de 2500€
Lot 0	10	Actualisation permanente du site internet communal « portail local »		
Lot 3	5	Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural	/	/

### 2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro projet et intitulé du projet	Stade d'avancement du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 1:</b> Aménagements légers de sécurité routière (phase 1), réalisation d'un PCM avec aménagements progressifs du réseau routier communal pour	<u>2021 :</u> PICM : - Prises de contacts pour l'élaboration du Plan Communal de Mobilité ou intercommunal (PiCM) en collaboration avec les communes de Gesves et d'Assesse. Contacts avec les agents	Estimation au 18/02/2012 : 3.200.000 €	Fonds propres commune

	<p>une meilleure complémentarité entre les différents usagers et une protection accrue des usagers faibles dans les cœurs de village (phase 2)</p>	<p>du SPW qui nous renvoient vers le cabinet ministériel. Courrier au ministre et contacts avec le SPW. Situation floue et imposition probable d'un PiCM.</p> <p>Voirie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de dossiers de questionnements, d'échanges/acquisition relevant de la voirie communale</li> </ul> <p>Sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des demandes ponctuelles passées et en cours</li> <li>- Dont commande et placement de matériel de sécurité routière et un premier marché pour le marquage sol a effectué en 2022.</li> <li>- Avis mobilité et sécurité routière sur les dossiers de Permis d'Urbanisme</li> <li>- Suivi des mesures prévues Rue de Ciney N921, dans le centre d'Evelette, notamment en lien avec l'aménagement de la zone de Convivialité (PCDR)</li> <li>- 2 Visites de terrain avec l'agent SPW de la Direction des Déplacements doux et de la Sécurité des aménagements de voiries en charge d'Ohey, pour la rédaction d'accord préalable concernant les RCCR</li> </ul> <p>Commission sécurité routière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de réunion de la commission sécurité routière notamment dû au COVID et un problème de disponibilité du correspondant du SPW (évaluation des travaux à réaliser). La FRW propose de l'intégrer dans la programmation pour 2022.</li> </ul>		
<b>Lot 1</b>	<p><b>Fiche 2</b> : Entretien, signalisation, promotion des voies lentes et création de connections manquantes de voies lentes, remise en état des communications vicinales perdues</p>	<p><u>2021</u> :</p> <p>Semaine de la mobilité 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier mobilité : entretien des vélos (graver le nom / carte ID en cas de vol). Bonne participation.</li> <li>- Balade vélos organisée en collaboration avec le GAL (samedi) et des bénévoles = une cinquantaine de participant-e-s avec séance</li> </ul>	<p><u>Pour le projet VICIGAL</u> :</p> <p>42.000€ pour les acquisitions de terrain, 96.000€ pour les honoraires</p>	<p>Fonds propres commune + SPW pour état des lieux / subside PTP (RW) / Sentier.be/</p>

		<p>d'essai de vélos électriques en collaboration avec le Syndicat d'Initiative d'Ohey</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de sensibilisation à destination du personnel communal : défi incitant à tester les modes doux et récompenses sucrées.</li> </ul> <p>Transports en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion avec l'AOT (SPW) en vue de l'ouverture d'une nouvelle ligne renforçant la ligne 13 Andenne – Seille- Ciney, à destination des travailleurs</li> <li>- PCS : Proxybus : cadrage de l'utilisation possible du Proxybus de Gesves sur Ohey</li> </ul> <p>Chemins et sentiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions préalables en vue de la réouverture physique de chemins et sentiers, notamment en lien avec des fiches PCDN, des abattages (soumis à PU ou non). Informations et discussions sur le statut de certains chemins et sentiers Entretien du réseau par les ouvriers communaux</li> </ul> <p>Mobilité active :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chemin Centre sportif vers Bois d'Ohey : Acquisition des parcelles nécessaires au projet – blocage, incertitude du report du subside</li> <li>- ViciGAL : chemin cyclo pédestre <ul style="list-style-type: none"> <li>o Permis d'urbanisme, procédure voirie, accord du Département Nature et Forêts</li> </ul> </li> </ul> <p>Accord du SPW Développement Rural sur le projet</p>	d'auteur de projet et 860.000€ pour les travaux	
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 3</b> : prise en charge du vieillissement de la population, tant du point de vue des infrastructures que des services et des animations	<p><u>2021</u> :</p> <p>PCS (en partenariat avec la Commune d'Assesse) : Lancement de l'opération coup de pouce (croisement d'offres et de demandes de bénévolat). Récolte des informations durant la première partie de l'année.</p> <p>Poursuite des différents ateliers notamment intergénérationnels :</p>		CPAS, Commune

		<p>Les projets ont dû être suspendus du fait de la crise sanitaire. Maintien du travail du taxi social via des bénévoles +/-6 personnes (courses, rendez-vous médicaux, etc.).</p> <p>Au niveau du centre sportif :  Organisation tous les mardis d'une sortie vélo.  Vendredi 19/11 = journée « aînés » avec sortie vélos, marches d'orientation, badminton, jeu de la migeole et diverses activités sportives.  Sortie à Verviers = marche combinée avec la visite de la ville et sortie vélo.</p> <p>Formations avec les aînés au numérique (grâce à l'EPN).</p> <p>« Vieillessement de la population » :  Installation du CCCA (Conseil Communal Consultatif des Aînés), aide bénévole aux Seniors dans les différents quartiers, étude de projets vers la Fondation Roi Baudouin (Fonds Anne-Jo Galer)</p> <p>Fonds Anne-Jo GALER, ouvert depuis 2017, pour subvention aux actions envers les aînés et personnes fragilisées de notre Commune et environs ;</p> <p>Chaque année, engagement pendant 2 semaines de jeunes dans le cadre de l'opération « Eté Solidaire, je suis partenaire » de la Région Wallonne (en 2021, 10 jeunes) activités intergénérationnelles.</p>		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 4 :</b> <del>Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot.</del> Lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	<u>2021 :</u> /		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 5 :</b> Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey	<u>2021 :</u> Analyse et réaction face à la décision du conseil d'Etat de casser la décision d'une première attribution. Relance de la procédure durant les mois de juin / juillet et août.	909.858 € TVAC Dont 577.630,26€ TVAC via le DR,	Subside DR, UREBA, Fonds propres Commune

		Attribution du marché au mois septembre 2021. Définition d'un permis pour les installations pour 2021 (modification du permis pour la chaufferie + modification du prix via passage au conseil communal – octobre 2021) via POLYTECH.	70.696,98€ TVAC via UREBA et 261.530,76€ TVAC via la commune	
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 6 :</b> Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1): mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)	<u>2021 :</u> Cette fiche prévoyait la transformation et agrandissement de la Maison des jeunes en maison de l'entité. La commune, sur fonds « FRIC », a élaboré un projet d'agrandissement de la Maison des jeunes. Voir fiche 9 lot 1.	Estimation au 18/02/2012 : 864.600 € TVAC	
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 7:</b> Sensibilisation et mise en œuvre du développement durable, mise en place d'actions continues et variées pour développer progressivement une véritable culture participative	<u>2021 :</u> PCDN : - Réalisation des fiches projets dans le cadre de PCDN (finalisation des projets entamés en 2018 et 2019). - Distribution des plants de haies et d'arbres fruits aux citoyens. - Participation à l'appel à projets BiodiverCité lancé par la Wallonie et organisation de plusieurs réunions de travail. - Organisation d'un groupe de travail « biodiversité » en décembre 2021 pour planifier les actions 2022.  Le même weekend, participation à l'opération « ici commence la mer » et BEWAPP opération de nettoyage + Rivière propres (Sébastien Devillers), faible participation (1 seul participant venu de Grâce-Hollogne) nettoyage entre le collecteur de Haillot et la rue grand vivier (4 personnes) Des actions ont été faites par les citoyens : sacs déposés à certains endroits indiqués par Thibault et Jacques LECLERC les a ramassés.  Des ambassadeurs de la propreté sont venus. Thibault a organisé les parcours. Il y a une action avec les scouts autour d'Haillot (route de Nalamont, bois d'Haillot, rue de l'église, rue des Essarts, des Girons, etc.) et barbecue.		Fonds propres commune, ADALIA, Pôle de gestion différenciée, subside RW (PCDN, semaine de l'arbre, etc.), etc
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 8</b> Soutien aux maisons des jeunes	<u>2021 :</u> Décentralisation de la maison des jeunes d'Evelette (à l'école de	Estimation au 18/02/2012 :	Fonds propres commune

	et aux jeunes non-structurés de l'ensemble du territoire pour le développement d'une politique communale de la jeunesse et ce, en collaboration avec la maison des jeunes d'Evelette	<p>Haillot) :</p> <p>La commune soutient toujours le projet décentralisation de la maison des jeunes à Haillot, notamment subside pour l'emploi d'un animateur. La crise sanitaire et l'arrêt des activités en présentiel a porté préjudice sur notamment la fréquentation de la décentralisation. Les animateurs travaillent à la communication, l'adaptation des horaires, la recherche de nouveau public (les élèves des écoles primaires de la commune qui sont en P5 et P6).</p> <p>Une convention avec Infor' Jeunes Huy vient d'être signée avec la Commune. Parmi tous les services proposés, il y a des permanences de l'asbl sont prévues sur les sites MJE à Evelette et à Haillot.</p>	25000€ par an	
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 9</b> Rénovation de la Maison des Jeunes d'Evelette ou de toute infrastructure en lien avec une politique communale de la jeunesse pour l'ensemble du territoire communal	<p><u>2021</u> :</p> <p>En effet, les jeunes et le staff des animateurs-coordonateurs ont pris possession des nouveaux locaux. L'inauguration prévue en 2019 a dû être reportée, il est décidé de ne pas la prévoir. Une visite pourrait en effet être organisée avec les membres de la CLDR en 2022.</p>	<p>164.220 € TVAC prévu dans la fiche projet</p> <p>Environ 28786 € pour le sol de dance en 2012</p>	<p>Fonds propres commune : 70% UREBA : 30%</p>
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 10</b> Préservation d'une zone humide et aménagement d'un espace vert public à Libois	<p><u>2021</u> :</p> <p>/</p>		Fond propre commune
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 11</b> Préservation et valorisation du patrimoine culturel immatériel.	<p><u>2021</u> :</p> <p>La « Maison de Streel », est fonctionnelle depuis début octobre 2021. Le syndicat d'initiative s'y est installé. Un agent de tourisme (Sam Debeule) a été engagé. Les activités du SI se sont limitées en 2021 à l'événement Sentiers d'art (mai) en collaboration avec la Maison du tourisme Condroz-Famenne et les journées du patrimoine (septembre) avec 2 expositions (Gabrielle de Monge résistante oheytoise et « Clichés allemands en Wallonie » visibles durant le mois de septembre).</p> <p>De plus, une visite touristique guidée avec un petit train allait du syndicat d'initiative au cimetière d'Ohey (Monument aux morts décoré de la palme d'or) en passant par le château de Wallay résidence de Gabrielle de Monge.</p>	Rénovation Maison Streel : 300000€ TVAC	<p>Fonds propres commune / Syndicat d'Initiative</p> <p>Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streel, 40 ou 20 % restant à charge de la</p>

		Le pilori de GOESNES : le marché public est attribué pour la restauration du Pilori plus les réalisations d'aménagements diverses (éclairage, mise en valeur, panneau didactique, banc public...).		Commune
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 12</b> Développement d'une offre diversifiée extrascolaire (sports, culture, sciences, nature).	<u>2021 :</u> Le Groupe de travail « jeunesse » a organisé plusieurs réunions en collaboration avec l'ATL « ASBL KOALA » ainsi que les représentants du CCA dans le but d'une mise à jour de la charte de la jeunesse sur Ohey. La période de confinement n'a pas été propice à des rencontres en présentiel et une rencontre virtuelle a été annulée.  Réunion en octobre avec l'asbl KOALA : les activités proposées sont en place. L'accueil extra-scolaire se passe bien.		Fond propre commune, Union Européenne et Région Wallonne
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 13</b> Développement de services répondant aux demandes de déplacement des personnes en difficulté de mobilité	<u>2021 :</u> Maintien du travail du taxi social via des bénévoles +/-6 personnes (courses, rendez-vous médicaux, etc.).		Fonds propres commune /CPAS
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 14</b> Placement de panneaux signalétiques sur le terrain mentionnant le patrimoine naturel, bâti, paysager mais également les projets en cours	<u>2021 :</u> Panneau en cours de réalisation pour la sensibilisation pour l'observatoire des blaireaux.	Estimation 18/02/2012 : entre 23000 et 55000 € HTVA	Fonds propres commune / GAL (Leader +)/ BEP/ Contrat de rivière (RW)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 16</b> Analyse d'opportunité et aménagement de plaines de jeux	<u>2021 :</u> En effet, il y a dans chaque village une plaine de jeux (hormis à Goesnes) – un agent du CPAS a suivi en 2021 la formation pour l'entretien et le contrôle des plaines de jeux.	Estimation au 18/02/2012 : 147000€	Fonds propres commune/ InfraSports
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 17</b> Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette à Evelette.	<u>2021 :</u> Finalisation de la convention de prise en gestion par l'association avec la Commune.  Réfection par le service travaux de plusieurs dégradations déjà constatées.	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subside du Développement	Subside DR, Fond propre commune

		Finalisation des travaux liées aux remarques pointées dans le rapport de réception provisoire. Réunion avec Christophe pour faire le point, notamment sur l'aération. Quelques remarques à lever dans les travaux.  Les locations se font.  Convention avec l'asbl Isbanette signée.	Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.	
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 18</b> Action de soutien à l'économie locale et création d'une table ronde des acteurs locaux, création d'une ADL.	<u>2021</u> : /		Fond propre commune et fond du GT (sponsors et activités)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 19</b> Restauration du petit patrimoine historique et religieux	<u>2021</u> : Un devis a été réalisé pour la restauration de toutes les statues dans les églises. Ne disposant pas de moyen les travaux sont toujours à faire. Par ailleurs convention votée au conseil du 16-12-2021 pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine par Qualité Village Wallonie Budget 7.500 € sur deux ans avec un subside de la Province de Namur de 2.400€		Fonds propres et subside du Petit Patrimoine Populaire Wallon

<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 1</b> Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	<u>2021</u> : Marché artisanal tous les jeudis avec des producteurs locaux.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 2</b> Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages	<u>2021</u> : /		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 3</b> Sécurisation de la circulation lente le long de la RN 921 Andenne-Ciney et la rendre conviviale (lien	<u>2021</u> : SPW et AIEG interpellés pour une meilleure visibilité et luminosité au niveau de la chaussée. L'AIEG a installé des lampes LED. Placement d'un radar fixe au niveau de la RN pour limiter la vitesse,		Subside RW pour CCATM

	avec fiche 1 lot 1	fonctionne depuis septembre. L'éclairage public a été remplacé par du LED par l'AIEG sur le tronçon de la N921 et sur la N698 – nous avons également rencontré le SPW dans le cadre de leur Plan Infrastructures qui prévoit un montant de 400.000€ pour les routes régionales qui traversent la commune (3) et analyse de la demande de création d'un passage piétons sur le N921 suite au rapport de la zone de police des Arches.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 4</b> Promotion de l'éco-consommation, utilisation des produits locaux, promotion des circuits courts dans l'alimentation (secteurs public et privé)	<u>2021 :</u> La charte de bien vivre ensemble incite déjà à participer à cette consommation locale (deux réunions en début d'année).		Fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 5</b> Création d'initiatives de valorisation de productions locales	<u>2021 :</u> Poursuite du « petit marché d'Ohey » (tous les jeudis), du point relai « Cocoricoop » (vendredi)		Subvention FWB (ACRF), Fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 6</b> Protection, aménagement, entretien et sensibilisation à l'eau et à son cycle	<u>2021 :</u> - Ici commence la mer - webinaires concernant protection des berges et curage des cours d'eau - CRMA : réalisation de la mise à jour de l'inventaire aux atteintes à la bonne qualité de l'eau des cours d'eau de la commune - CRMA : introduction d'une proposition de création d'une mare à Evelette dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité » lancé par les GAL Tiges et Chavées et Condroz Famenne.		Subvention RW (contrat de rivière) et fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 7</b> Production d'énergies renouvelables	<u>2021 :</u> Le marché public en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur a été attribué. Il devrait être finalisé pour la fin de l'année 2021.  Quid des autres pistes : éoliennes et panneaux solaires. Réflexion du collège pour mettre des panneaux solaires sur l'administration communale.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 8</b> Création, aménagement et	<u>2021 :</u> Dans le cadre de l'appel à projets « BiodiverCité », la commune a		Fond propre commune

	gestion de vergers publics et autres espaces verts naturels (bords de rivière, jardins, ...) en intégrant une gestion différenciée et d'autres actions en faveur de la biodiversité	<p>verdurisé le cimetière de GOESNES. Perwez, goesnes et Evelette sont verdurisés 2022 : Haillot puis Ohey</p> <p>Annuel</p> <p>- gestion des plantes exotiques envahissantes le long des cours d'eau de la commune :</p> <p>- Balsamines de l'Himalaya : gestion coordonnée et intégralement réalisée par le Contrat de Rivière (sauf pour le ruisseau de Vyle : collaboration avec le Service Technique Provincial) + la commune a contacté certains particuliers ayant cette plante chez eux pour les informer et leur demander de les gérer.</p> <p>Berces du Caucase : gestion réalisée par le Contrat de Rivière et la cellule invasives du SPW (introduction annuelle d'une demande d'intervention par la commune).</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 9</b> Aménagement d'une infrastructure de type multiservices en faveur d'animations pour la petite enfance, pour les aînés et pour des activités intergénérationnelles	<p><u>2021 :</u> En janvier, rencontre avec le comité d'accompagnement de l'appel à projets « cabinets médicaux » pour faire le point sur l'état d'avancement du dossier et demande de prolongation des délais de réalisation.</p> <p>En octobre, réception d'une autorisation de prolongation jusqu'en décembre 2022 pour la réalisation du projet. Une nouvelle demande de délai a été introduite dans la foulée.</p> <p>En juin, présentation par les architectes de l'avancement du projet (état de la structure) et des options à définir par le collège communal. Sélection de ces dernières en juin également.</p> <p>Relance et projet définitif à réceptionner.</p> <p>Maison CP : (point police), EPN et salle polyvalente</p>		Fond propre commune /GAL (Leader) pour le potager
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 10</b> Amélioration de la desserte de la commune par les transports en commun et aménagement de parkings vélos aux arrêts de bus principaux	<p><u>2021 :</u> La priorisation des communes dans le bassin de mobilité (OCBM) devait être effectuée en 2021. Nouvel abri de bus sur la place communale de Haillot (date à voir avec Marielle) Vélo : placement d'un parking près du SI et abri vélo au niveau du coin</p>		

		<p>des macrâles. 2 bornes de recharge à la maison CP (subside Get Up) + 5 à placer sur le reste de la commune à déterminer lors de la réunion + visite de terrain le 15/12.</p> <p>OCBM : l'échevine de la mobilité participe aux réunions des bassins de Namur et de Liège (vu les villages limitrophes de notre commune avec la province de Liège) : les priorités étant de pouvoir analyser la possibilité d'une liaison Perwez/Marchin/Huy, une meilleure desserte des 5 villages vers Ohey et une meilleure offre de liaisons. La création d'une nouvelle ligne de Perwez / Ohey vers Andenne sera analysée en 2022 (validation en OCBM de novembre 2021) ainsi que la demande vers Marchin et Huy</p> <p>Les abris bus ont été installés en 2020 à Haillot (remplacement de celui sur la place communale et un nouveau parking de l'église)</p> <p>Get Up Wallonia : bornes de rechargement vélos et véhicules : propositions de sites idéaux à valider suite à la réunion prévue le 15 décembre.</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 11</b> Soutien et contrôle communal à l'épuration individuelle des eaux usées et à des formules d'épuration semi-collectives dans certaines zones ayant un statut d'épuration individuelle	<u>2021 :</u> /		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 12</b> Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	<u>2021 :</u> /		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 13</b> Développement de l'action culturelle locale ; renforcement des collaborations avec les centres culturels proches, voire (à terme) création d'un centre culturel local	<u>2021 :</u> Collaboration avec le centre culturel d'Andenne Contacts avec le centre culturel de Marchin  Le centre culturel (à cause du COVID) se déplace pour les enfants vers les centres sportifs etc. Le centre culturel d'Andenne a pu adapter ses activités et propose aux établissements scolaires de la commune des spectacles au sein des écoles.		FWB / Fond propre commune

		Le projet « les saisons aux villages » a pu se concrétiser en 2021, le 7 novembre concert à l'église d'Ohey (collaboration asbl Arts entrelacés / centre culturel d'Andenne / commune d'Ohey) – il reste 2 concerts programmés en 2022 dont 1 à l'église de Haillot.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 14</b> Organisation d'animations sur le thème du patrimoine et des paysages	<u>2021 :</u> Ruth a été interpellée par Pierre André pour un subside biodiversité (réaménagement d'un site) Reste à voir le coût de la mare (est-ce que d'autres communes prévoient des mares, peut-être moins cher d'en faire plusieurs//Assesse) et qui rédige le cahier des charges.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 15</b> Adaptation des sites de "la maison communale " aux nouveaux besoins de la population et des différents services actuels et à venir	<u>2021 :</u> Pour information, dans le plan de relance de la Wallonie, un budget pour rendre les communes plus accessibles via l'informatique est lancé (deadline en février 2022) Appel à projet Communes Pylônes entre autres transmis à l'informaticien pour voir ce qui peut être fait. Ecuries « Rosoux » : le plan et l'esquisse approuvés par Collège et Conseil CPAS fin 2021 ; les aménagements des locaux, l'amélioration des accès PMR, prévus en 2022. A noter que l'ensemble des locaux est dédié uniquement au CPAS, bureaux d'accueil, permanences, salle de réunion.	Subvention Union Européenne (FEADER- 40%) et Région Wallonne (40%) (total de 80%) : 11.165,05€ TVAC Part communale (20%) : 2791,26€ TVAC	Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streeel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune  Union Européenne, Région Wallonne, Part communale
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 16</b> Acquisition de terrains et/ou bâtiments, construction et/ou rénovation de bâtiments pour diversifier l'offre de logements publics (dont du logement social et d'urgence)  → Acquisition et aménagement d'un bien situé au cœur de Ohey :	<u>2021 :</u> Voir fiche 9.2 Maison CP Point police et distributeur de billets de banque. Attente des plans de l'architecte pour les faire passer au collège		Fond propre commune/ RW/ CPAS/

	aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey			
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 17</b> Mise en place d'une cogénération à l'école d'Haillot	<u>2021</u> : /		Subside UREBA/ Fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 18</b> Construction de bâtiments publics (atelier rural ou hall relais) à louer à des entreprises en phase de démarrage ou de développement de leurs activités	<u>2021</u> : Un atelier rural est prévu dans le projet bénéficiant d'un subside Développement Rural « (Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2) Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey » Détails : voir fiche 16 du lot 2		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 19</b> Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot	<u>2021</u> : /		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 1</b> Diffusion des possibilités de recours aux structures de soutien à la création et/ou à la gestion de logements publics	<u>2021</u> : Présentation de Muriel DAGRAIN, avec la CCATM sur les possibilités de logement partagés et légers.		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 2</b> Promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public	<u>2021</u> : Installation d'éclairages LED petit à petit par l'AIEG. Déjà fait sur la RN921. Si un éclairage est défaillant, il est directement remplacé par des LED. Communication faite au sein de l'administration communale pour diminuer les frais d'énergie. Chargé de communication a rappelé aux citoyens sur Facebook d'économiser l'énergie. Marcel est maintenant l'échevin de l'énergie mais ... poursuite avec le Gal de l'action Walloreno qui s'adresse plus spécifiquement aux citoyens.		

<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 4</b> Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles (image du secteur agricole)	<u>2021</u> : ±7 bâches de sensibilisation à ne pas jeter les canettes dans les cultures et prairies (FWA)  Fédération wallonne des agricultrices : panneaux de sensibilisation  Lancement du projet de charte de convivialité avec le GAL et 6 autres communes.		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 5</b> Réalisation d'une charte sur la vie en milieu rural	<u>2021</u> : Ebauche d'une charte commune à Ohey, Gesves, Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze et Assesse en collaboration avec les GAL Condroz Famenne et Tiges et Chavées. Le projet serait de créer un document à l'ensemble des sept communes qui sont concernées par les deux territoires. Le travail de la commune d'Ohey servirait de base à ce projet de charte de convivialité valable sur le territoire des sept communes.		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 6</b> Analyse d'opportunités d'aménagements d'infrastructures adaptées aux nouveaux besoins de la population dans le domaine sportif	<u>2021</u> : Vu la nouvelle procédure pour l'attribution des subsides régionaux, peu d'actions ont été entamées (il convient maintenant de proposer à la Région des projets supracommunaux plutôt que des demandes d'aide financière ponctuelle.		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 8</b> Mise en place d'un projet de village bioénergétique	<u>2021</u> : /		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 9</b> Investigation de la piste de la réintroduction de l'activité du cheval de trait dans l'action publique	<u>2021</u> : /		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 10</b> Création d'un petit espace culturel en milieu rural, valorisation de "La Tourette" à Evelette	<u>Finalisée</u>		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 11</b> Valorisation et entretien du	<u>2021</u> : La commune va replanter une parcelle dans le bois d'Ohey, le nouvel		

	patrimoine forestier	agent DNF (monsieur CHARLIER) va définir les essences à commander. Subside de 3000€  Projet de volonté d'aménager une parcelle pour les naissances : parrainage d'arbres  Bois d'Ohey : projet de convention entre citoyens, la commune et la DNF pour que les VTT respectent davantage le bois.		
--	----------------------	--	--	--

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	6	Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1): mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)			
Lot 1	15	Développement d'un bois didactique à Haillot.			
Lot 3	3	Réflexion sur la réaffectation de bâtiments religieux communaux, après leur désacralisation			
Lot 3	7	Classement de sites ou de monuments			

### 4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
NEANT					

### 5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
NEANT					

ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014) Convention réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR-2007-20043- <sup>1</sup>	<b>Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette</b>	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subside du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			4 août 2014	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			1 <sup>er</sup> décembre 2014	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			15 mai 2015	
Approbation du projet par l'A.C.			22 juin 2015	
Approbation du projet par le Ministre			31 mai 2016	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			20 février 2017	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			1 juin 2017	
Début des travaux			4 septembre 2017 : début effective du chantier	
Réception provisoire			5 février 2020	
Décompte final			30 mars 2020	
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 561.121,13 €	
Montant du subside développement rural			Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2019 : 656.077,74€	
Montants cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur jusque fin 2020 : 922.500,91€ TVAC	

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)  Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-2013</del> <sup>2</sup>	<b>Réseau de chaleur</b>	Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Le coût global est estimé à 1.099.381,45 € TVAC. Le montant global estimé de la subvention Développement Rural est de 652.100,05 € TVAC et une part communale de 350.248,49 € TVAC.
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			30 décembre 2009 + Avenant 1 prenant en compte les exigences du Développement Rural en date du 23 mai 2016	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			13 février 2017	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			10 mars 2017	
Approbation du projet par l'A.C.			26 octobre 2017	
Approbation du projet par le Ministre			22 mars 2018	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			<del>23 décembre 2019 ( !!! recours au Conseil d'état en cours )</del> 14 juin 2021	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 652.100,05 € TVAC	
Montant du subside développement rural			Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention jusque fin 2019 : 24.526,86 € TVAC	

<sup>2</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 07/12/2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-20013</del> <sup>3</sup>	<b>VICIGAL</b>	Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois » Convention-exécution transcommunale	Le coût global du projet transcommunal est estimé à 3.341.664,88 €. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 999.311,57 € (Modifications futures suite à l'avenant en cours de signature)
			<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>	<b>Date :</b>
			Désignation de l'auteur de projet :	31 mai 2017
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	3 juin 2019
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	9 août 2019
			Approbation du projet par l'A.C.	12 juillet 2021
			Approbation du projet par le Ministre	
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
			Début des travaux	
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	
			<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
			Montant conventionné à 100%	Selon la convention : 666.845,28€ TVAC
			Montant du subside développement rural	Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW
			Montants cumulés payés à l'entrepreneur	Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention jusque fin 2021 : 35.872,98€

<sup>3</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-20013</del> <sup>4</sup>	<b>Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi- services à Ohey</b>	Ce projet a pour objectif de développer la cohésion sociale et l'amélioration de l'offre de services spécifiques au centre d'Ohey, en favorisant dans ces lieux : - le logement de personnes pour lesquels l'accès à un logement est problématique (PMR et logement tremplin), - le développement d'un atelier rural, les échanges et la solidarité au sein d'un espace multi-services polyvalent et modulable.	Le coût global est estimé à 1.740.944,81 € avec une part de subside du Développement Rural de 1.080.954,80 €. TVAC et une part communale de 459 990,01€ TVAC.
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			7 janvier 2019	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			26 août 2019	
Approbation de l'avant-projet par la R. W			Oui	
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon convention : de 1.080.954,80 €. TVAC	
Montant du subside développement rural			Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2019 : 82.141,18€ (acquisition bâtiment)	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet (+ dépollution) depuis la signature de la convention jusque fin 2021 : 124.999,20€	

<sup>4</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-2013</del> <sup>5</sup>	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Aménagement d'un lieu de rencontre polyvalent au cœur de village, un espace vert « esthétique » et favorable aux usagers lents. Ce projet renforcera la convivialité et la qualité du cadre de vie des habitants par une utilisation harmonieuse et respectueuse de l'espace public.	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.
		<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet :		15 juillet 2019
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		Selon convention : 504.172,16 €.
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention jusque fin 2021 : 6.675,81€

<sup>5</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

**ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé (décompte final < 10 ans).**

**Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :**

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion sera confiée à une association créée dans ce but. Actuellement la convention de prise en gestion à titre précaire par l'asbl Isbanette a été approuvée par le Conseil communal du 23 septembre 2021.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Année 2016	PCDR Classique	<b>Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette</b>	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Travaux 22.500,91 euros	30/03/2020
<b>Etat du patrimoine :</b>					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
<b>Le bien est-il loué ?</b>				Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			Néant		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type :	Montant annuel	/	

	Type :	Montant annuel	/
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
Bénéfices = recettes moins charges			
<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b>			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Maison de village est gérée par une asbl indépendante de la Commune, l'asbl Isbanette, tout en étant toujours propriété communale. Le bâtiment est mis gratuitement à disposition de l'asbl qui le loue à des tiers pour des organisations telles que des mariages, communions, enterrement, Saint-Nicolas, marche ADEPS, etc.		
Impact des activités sur emploi	Emplois liés à la location de la maison de village : nettoyage, traiteur, dj etc...		

## ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus.

Le bilan complet de la CLDR se trouve ci-après.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010	Cette année, 4 démissions ont été actées et 2 personnes sont admises (même si la recomposition sera actée lors du conseil communal du mars 2022).	
Date des réunions durant l'année écoulée	22/02/2021	<b>Nombre de présents et excusés CLDR et CCATM</b>	17 présents ; 12 excusés
	29 juin 2021		10 présents ; 02 excusés
	08/11/2021		16 présents ; 08 excusés
	14/12/2021		20 présents ; 09 excusés

### Réflexion sur l'opération de développement rural

2021 aura été une année difficile pour la CLDR de OHEY notamment du fait de la pandémie, de l'obligation de tenue visioconférence pour plusieurs réunions mais également suite au départ de l'agente-relais et de la démission de l'échevine en charge du développement rural. Cela ne l'a pas empêchée d'être dynamique et ce à divers niveaux :

1) L'accueil de 2 nouveaux membres nouvellement installés sur le territoire de la commune.

2) La mise en place d'un groupe de travail pilote sur la mise en place d'une charte de convivialité identique sur l'ensemble des communes des GAL Tiges et chavées / Condroz-Famenne.

3) L'organisation de 4 réunions dont une avec la CCATM sur la thématique du logement.

4) L'avancement de plusieurs projets importants. Citons principalement :

a. Mise en place d'un réseau chaleur : le marché a été attribuée.

b. L'avancement du projet de réalisation d'une maison Multi-services.

c. Le site Internet ([www.developpementruralohey.info](http://www.developpementruralohey.info)) a été tenu à jour au cours de l'année.

d. Le comité de gestion de la future maison de village d'Evelette est mis sur pied et ses membres ont déjà procédé à plusieurs locations. La convention a été finalisée avec le concours de la FRW et signée par l'ensemble des parties.

### **Réunion du 22 février 2021**

Au cours de cette réunion, les membres ont pu prendre connaissance du dossier de candidature que la commune a déposé dans le cadre de l'appel « WACY » (Wallonie Cyclable). Cette présentation a été suivie d'une séance de questions/réponses. Cette première réunion de l'année a également été consacrée à la programmation annuelle ainsi qu'au bilan des différents projets de la commune dans le cadre de son PCDR qu'il s'agisse des projets en convention ou des différents groupes de travail. Elle a enfin été l'occasion pour les membres de prendre connaissance de la nouvelle circulaire consacrée au développement rural et aux changements qu'elle apporte par rapport au texte précédent.

### **Réunion du 29 juin 2021**

La réunion du 29 juin a permis aux membres de prendre connaissance de l'état d'avancement des projets conventionnés sur la commune d'Ohey. C'est également lors de cette réunion que le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur a été avalisé par les membres (puis soumis au conseil communal du 23 septembre) en ayant au préalable décidé de désigner la FRW comme rapporteur de l'ensemble des réunions. Ce fût enfin l'occasion de présenter l'appel à projets « BiodiverCité » et les fiches rédigées pour la commune d'Ohey.

### **Réunion du 08 novembre 2021**

La réunion du 08 novembre 2021 était l'occasion de reprendre l'état d'avancement des projets en convention d'annoncer comment ces derniers évoluent dans le bon sens. Réunion conjointe avec la CCATM, la seconde partie de la réunion était consacrée à une présentation effectuée par la chargée de mission logement du GAL à propos des logements partagés et trempins. Les personnes présentes ont eu l'occasion de poser toutes leurs questions sur l'avenir du bâti dans leur commune.

### **Réunion du 14 décembre 2021**

La réunion du 14 décembre était l'occasion de parcourir l'ensemble des dossiers qui ont été traités durant l'année et de faire un dernier point sur les conventions en cours. Il s'agissait aussi de programmer les actions pour l'année 2022. Durant cette réunion, il a également été question de l'avenir du Groupe de travail ayant pour thématique la biodiversité et celui consacré à la charte de convivialité

### **Proposition de programme 2022 de la CLDR**

#### **Projets entamés, à poursuivre en 2022**

**5) RESEAU DE CHALEUR**, FP 5, LOT 1 : L'attribution sera à l'ordre du jour du Collège communal de mi-décembre.

**6) VICIGAL**. Le projet suit son cours. L'ensemble des communes ont validé le tracé ainsi que le budget final. Le dossier de projet définitif est déposé auprès de l'administration régionale.

**7) LOGEMENT** FP 16, LOT2, **ATELIER RURAL** FP 18, LOT2 **ET INFRASTRUCTURES MULTISERVICES** FP9, LOT2 : Le projet a été présenté à l'administration en charge de l'appel à projets concernant la pénurie de médecins généralistes en milieu rural (volet « cabinet médicaux ») et les dernières options ont été tranchées. Les architectes travaillent sur le projet définitif à remettre au collègue.

**8) ESPACE DE CONVIVIALITE A EVELETTE** FP 06 et 17 du lot 1, FP 10 du LOT 3 : après désignation d'INASEP comme auteur de projet, la première esquisse est sur le point d'être finalisée. Sa présentation est programmée pour 2022.

#### Nouveaux projets, à entreprendre en 2022

Il est proposé de se concentrer sur ceux actuellement en cours. Cependant, le lancement d'un budget participatif est prévu pour 2022. La part communale de ce BP s'élèvera à 7500€. Groupes de travail à mettre en place en 2022 (par ordre de priorité) La CLDR propose de maintenir les trois groupes de travail en 2022 :

GT « charte de convivialité ».

GT « BiodiverCité ».

GT « sécurité routière ».

La CLDR propose également d'initier un nouveau groupe de travail consacré à la gestion de l'eau



Havelange, le 1er mars 2021

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement  
Rural d'Ohey  
22 février 2021**

*Présents :*

Nicolas TRIOLET, Marielle LAMBOTTE, Thibaut GILLET, Sabrina HOLODILINE, Pierre LHOAS, Siobhan SANDERSON, Jean DEMEURE, Marie-Thérèse MEYFROIDT, Yannick LECOMTE, Miguelle LEBRUN, Charles DE QUIRINI, Rosette KALLEN, Olivier GONNE, Pierre HALLEUX, Anne KYMPERS, Jacqueline MASSON, Marie-Aude GOFFIN, Marie-France LATINE.

Pour la commune : Mélissa DEPREZ

Pour la FRW : Aurélien DETHIER, Florence LOUBRIS

*Excusés :*

Stephan VIS, Anne WERY, François DEBATTY, Yannick LECOMTE, Jean-Pol SOMVILLE, Jeanne DE PAUW, Arnaud PAULET, Patrick MATERNE, Vincent LEEMANS, Françoise ANSAY, Christophe GILON et Laurence GINDT.

*Absents et non-excusés :*

Monique GEORGES, Nicolas GOFFIN, Delphine GRAUX, Paul GUILMOT, Robin GUNS, Didier HELIN, Caroline HOUART, Clément MOYERSOEN, Kataryna VANTIGHEM, Pol VERMEULEN.

**1. Présentation de l'appel à projet Wallonie Cyclable**

Le 31 octobre 2020, la commune d'Ohey a fait part de son intérêt pour l'appel à projet Wallonie Cyclable.

Wallonie Cyclable est un appel à projet à destination des villes et communes désireuses de mener, sur leur territoire, une politique en faveur du vélo utilitaire. Les communes pilotes seront sélectionnées sur base : de leur potentiel ; de leur ambition ; de leur vision stratégique ; de leur politique vélo.

La Région Wallonne souhaite investir 40 millions d'euros dans ce projet. Cette démarche s'inscrit dans la « Vision FAST 2030 » qui consiste à doubler l'usage du vélo pour 2024. Rappel de l'acronyme : **Fluidité – Accessibilité – Sécurité – Transfert Modal** (mobilité diversifiée).

La commune d'Ohey saura si elle a été sélectionnée dans le cadre de cet appel à projet dans le courant du mois de mars. Si c'est le cas, un subside de maximum 150 000 euros lui sera attribué. La commune mettra alors en place une commission communale vélo. Cette dernière sera chargée de coordonner la conception et la mise en œuvre du plan communal cyclable.

Les différentes liaisons envisagées seraient :

- La dorsale ViciGal et des liaisons avec les villages
- Haillot / Jallet; Perwez / Baya; Gros d'Ohey vers la rue Winget
- Liaison de pôles de cœur de village et de vie – pôles d'habitat
- Aménagement de mobilité douce dans la rue St Martin

- Liaison rue de Gesves vers le centre sportif (partie du dossier Mobilité active qui n'a pu être envisagée pour son aspect financier)

Les aménagements éligibles doivent obligatoirement être réalisés en matière indurée (type RAVeL). Certains aménagements à l'instar des stationnement vélo, chemin réservé (F99), piste cyclable séparée, piste cyclable marquée, ... sont subsidiés à 100% car les bénéficiaires seront uniquement les cyclistes. Les autres aménagements en faveur du cyclisme mais concernant également d'autres moyens de déplacement seront quant à eux subsidiés à 75%. L'éclairage et les zones 20 ou 30 km/h ne sont pas subsidiés.

### **Commentaires et questions de la CLDR**

- Y aurait-il des liens avec les communes voisines ? Si la commune d'Ohey est reprise, le GAL sera mis au courant afin de créer des liaisons avec les communes de Gesves et Assesse mais également en allant vers Huy, Marchin et Havelange. Ce serait utile pour avoir un maillage important.
- Les différentes associations en lien avec la mobilité douce seront-elles contactées ? Oui, notamment les associations de tourisme (le SI est le bienvenu – collaborer pour le réseau points nœuds aussi).
- Le multiusage de certains sentiers dégrade ces derniers. Est-ce un point d'attention ? Oui, les pistes cyclables qui devraient être munies d'un revêtement adapté seront définies.

Le dossier peut être envoyé aux membres qui souhaitent le consulter

## **2. Approbation du PV de la réunion du 10 mars 2020**

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

Un participant demande que l'état des lieux du lieu dit « Pré au pont » à Libois soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion. La demande d'inscription de ce point avait par ailleurs été émise lors d'une précédente réunion.

Le président s'engage à ce que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

## **3. Etat d'avancement des projets, programmation 2021, approbation du rapport annuel de la CLDR**

### **Les projets en convention**

**MAISON CELINE PIERRE, FP 16, LOT2 + FP 18, LOT2 + FP9, LOT2** : Une vidéo a été soumise aux membres de la CLDR. Cette dernière a été tournée lors de la présentation effectuée par les architectes au comité de suivi de l'appel à projets « cabinets médicaux » au mois de janvier 2021 (un représentant de l'administration du développement rural était présent et a pu constater l'avancement du dossier).

La prochaine étape est de déposer le projet définitif. Dès que l'administration aura donné son feu vert, le projet pourra passer en phase de convention réalisation.

La vidéo est toujours disponible: <https://www.developpementruralohey.info/fiche-18--atelier-rural-ou-hall-relais.html>

**AMENAGEMENT DU CŒUR D'EVELETTE, FP 17, lot 1 + FP 10, lot 3** qui reprend plusieurs projets.

- **Salle Isbanette** : en attente d'être inaugurée. Il s'agira d'un des premiers projets phares du PCDR à être terminé.

Certaines associations ont déjà pu occuper les lieux et un problème de chauffage a été rapporté. Pierre HALLEUX – architecte qui suit le dossier pour la commune - confirme que le souci sera bientôt réglé (l'origine du problème étant définie).

- **Coin des Macrâles** : Il est prévu que la désignation de l'entreprise soit actée par le Collège du 1<sup>er</sup> mars 2021. Le projet (qui doit respecter les conditions de l'appel à projets) prévoit une réception des travaux pour le mois de mai.
- **Espace de convivialité** : ce projet est actuellement en attente mais le sujet reviendra dans le courant de l'année.

**VICIGAL, FP 2, LOT 1** : Les permis d'urbanisme pour la commune d'Ohey sont en cours.

De manière générale, les plans sont finalisés mais il y a encore du travail à effectuer sur les traversées régionales (INASEP). Les premiers essais de sols ont été réalisés mais un nouveau décret wallon intervenu entre temps a impliqué la réalisation de nouveaux essais. Ils sont effectués et l'auteur de projet attend les résultats. Les métrés (surtout hors voiries) sont finalisés.

Trois tronçons ont été soumis à enquête publique (clôturée le 17 février 2021). L'analyse de cette enquête publique est en cours.

**RESEAU DE CHALEUR, FP 5, LOT 1** : suite au vice dans le cahier des charges et à un recours au Conseil d'Etat, le marché doit être réattribué. La commune confirme qu'elle espère avancer pour ce premier semestre 2021.

### Les groupes de travail

**Deux groupes de travail à poursuivre :**

- **Le GT Jeunesse** : ce GT vise à la modification de la charte jeunesse réalisée dans les années précédentes afin qu'elle soit réalisée pour les jeunes et par les jeunes. L'objectif est qu'elle devienne un véritable outil pour les différentes associations regroupant des jeunes (clubs sportifs, maisons des jeunes, mouvements de jeunesse, etc.). Sa diffusion s'opèrera également durant l'été à destination des mouvements de jeunesse qui viennent s'installer pour réaliser un camp. Les jeunes de l'Accueil Temps Libre, des Clubs sportifs, des différentes associations de jeunes vont être amenés à se rencontrer pour co-construire cette charte lors de réunions animées par la FRW.
- **GT Sécurité routière** : Ce GT se poursuit. Aucune réunion n'est programmée actuellement.

**Deux groupes de travail à initier pour 2021 :**

- **GT Charte de convivialité** : Ayant été désignée comme commune pilote dans le cadre d'un projet suivi par le Collège des producteurs, la Commune de Ohey s'est engagée à procéder à la rédaction d'une charte intitulée « Charte pour le Mieux-Vivre ensemble » afin de faciliter le dialogue entre le monde agricole et les habitants et de tendre vers la compréhension du métier d'agriculteurs.

Afin de mener à terme cette procédure et proposer par la suite aux communes d'Assesse, Gesves mais également Havelange, Hamois, Ciney et Somme-Leuze, une réflexion similaire avec une publication probablement financée par 2 GAL, un groupe de travail a été mis sur pied et est chargé de la rédaction de ladite charte.

Le but de ce groupe de travail est de créer un outil pédagogique qui permet de comprendre comment vivre une « ruralité harmonieuse », dans laquelle chaque citoyen est respecté et respecte les autres, pour bien vivre ensemble.

Dans un souci de respect vis-à-vis du calendrier des agriculteurs, les réunions ont déjà débuté durant l'hiver. Cependant, le président précise que si les membres de la CLDR désirent intervenir dans la rédaction de la charte, il leur est possible d'adresser un mail à l'équipe Condroz de la FRW. Dans tous les cas, la charte sera présentée à la CLDR.

- GT Budget Participatif : Dans le cadre de la nouvelle circulaire de Développement Rural, chaque commune disposant d'un PCDR actif va avoir l'opportunité de développer un Budget Participatif tous les deux ans. Le financement de ce budget participatif correspond à un maximum de 10 000 € investi par la Région Wallonne ET au moins autant par la Commune<sup>6</sup>. Ce GT aura pour but de définir le cadre de l'appel à projets.

### Programmation 2021

Etant donné que la commune arrive à la fin de son ODR, il s'agit cette année d'une programmation à deux ans.

Pour 2021, deux projets sont soumis à l'avis de CLDR :

- **Fiche 19, lot 2: Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot**
- **Création d'un lieu de rencontre pour les habitants, à Haillot**

Le lieu de rencontre rassemblerait les Scouts, les activités extrascolaires, le cercle horticole, l'œuvre paroissiale, la délocalisation de la MJ, ... Les consultations de tous ces groupements se feront via la FRW.

Pour 2022, deux projets sont soumis à l'avis de la CLDR :

- **Fiche1, lot 2: Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux**
- **Fiche 12, lot 2 : Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales**

Pour ces deux fiches, la commune rappelle qu'elle n'a pas encore de lieu et qu'elle recherche une opportunité à saisir.

L'une des participantes demande si des liens sont prévus avec la coopérative COCORICOOP. Selon la commune, la coopérative sera un partenaire consulté quand les fiches projets 2.1 et 2.12 entreront dans une phase concrète.

Pour rappel, cette proposition n'empêche évidemment pas que d'autres projets soient menés hors demande de convention.

Une proposition de rapport annuel 2020 de la CLDR a été transmis aux membres en amont de la réunion. **Ces derniers l'approuvent sans remarque et à l'unanimité.**

## 4. Présentation de la nouvelle circulaire

La FRW présente les modifications importantes de cette nouvelle circulaire (la présentation est reprise en annexe de ce compte-rendu).

1. **La visibilité de l'Opération de Développement Rural** : chaque ODR devrait disposer d'un site internet reprenant l'avancée de chaque projet, les dates de réunions des CLDR, les compte-rendu de ces dernières... Pour rappel, à Ohey, le site de l'ODR existe déjà, il est disponible au lien suivant : <https://www.developpementruralohey.info/>

---

<sup>6</sup> Voir point sur la présentation de la nouvelle circulaire

2. Le **Règlement d'Ordre Intérieur** de la CLDR : le ROI de chaque CLDR devra être basé sur un seul modèle. Ce modèle sera présenté aux membres lors de la prochaine réunion de CLDR.
3. Dispositions relatives à l'octroi d'un **Budget Participatif** ; la commune peut introduire un budget participatif afin que les citoyens (association, membres de la CLDR, ...) puissent développer des projets collectifs profitant à tout un chacun.

*Conditions :*

- *La commune doit avoir un PCDR actif*
  - *1 € investi par la Région Wallonne est égal à 1 € investi par la commune*
  - *Maximum 10 000 € investi par la Région Wallonne*
  - *La commune peut introduire une demande tous les 2 ans*
  - *Trois documents de références à remplir (mis en ligne sur le site de l'administration).*
4. Deux moments pour entrer une **demande de convention** pour un projet pouvant obtenir des subsides de Développement Rural
    - 1<sup>er</sup> mars
    - 1<sup>er</sup> septembre
  5. Si le budget de la région n'est pas suffisant pour tous les projets de Développement Rural de chaque commune, **5 critères d'arbitrage** seront pris en compte :
    - Demande déjà introduite dans une session précédente (mars ou septembre précédent)
    - Si c'est la première ODR de la commune
    - Le nombre de conventions déjà introduites pour la commune
    - Le montant du subside
    - La qualité du projet

## 5. Retours sur la newsletter

Suite à la crise sanitaire, les réunions de CLDR n'ont pu être maintenues. C'est pourquoi la FRW a proposé, fin décembre, la rédaction d'une newsletter permettant de faire part, aux membres, des différentes avancées des projets.

La FRW souhaiterait recueillir l'avis des membres sur cette newsletter. Pour cela, les membres sont invités à participer au sondage via le lien suivant : <https://app.wooclap.com/ZZKLDA>.

## 6. Candidatures pour la CLDR : approbation

Deux personnes souhaiteraient rejoindre la CLDR : Monsieur VOISIN et Madame LECHAT respectivement Maître-assistant dans une école et médecin, ils habitent tous les deux Haillot.

La CLDR remet un avis positif unanime sur ces deux nouvelles candidatures. L'avis de la CLDR et les deux candidatures seront soumis au prochain Conseil Communal qui entérinera la décision.

## 7. Divers

La Commune a reçu un courrier de la part du cabinet de la Ministre TELLIER. Cette dernière accuse bonne réception de la demande de relancer une nouvelle Opération de Développement rural accompagnée par la FRW. Elle annonce qu'elle informera de sa décision dans le courant du mois de mars.

-

Florence Loubris

Aurélien DETHIER

Agent de développement

[f.loubris@frw.be](mailto:f.loubris@frw.be)

+32(0)83 660 773

Visitez notre site web : [www.frw.be](http://www.frw.be)

Et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie>

Agent de développement

[a.dethier@frw.be](mailto:a.dethier@frw.be)

+32(0)83 660 777



OHEY - DÉVELOPPEMENT RURAL



Havelange, le 01<sup>e</sup> juillet 2021

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 29 juin 2021

### PARTICIPANTS

Rosette KALLEN Echevine, Sabrina HOLODILINE, Adrien VOISIN, Mathilde LECHAT, Nicolas TRIOLET  
Président de la CLDR, Olivier GONNE, Miguelle LEBRUN, Jean DEMEURE, Anne KYMPERS, Jacqueline  
MASSON.

Mélissa DEPREZ : employée communale en charge du DR.

Florence LOUBRIS et Aurélien DETHIER, agents de développement à la FRW

### EXCUSÉS

Christophe Gilon, Bourgmestre

François Debatty, Siobhan Sanderson

### ABSENTS

Monique Georges, Nicolas Goffin, Delphine Graux, Didier Hellin, Benjamin Mahy, Marie-Thérèse  
Meyfroidt, Arnaud Paulet, Kataryna Vantighem, Stephan Vis, Pierre Lhoas, Françoise Ansay, Jeanne  
De Pauw, Charles De Quirini, Marie-Aude Goffin, Paul Guilmot, Robin Guns, Pierre Halleux, Caroline  
Houart, Marie-France Latine, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Jacqueline Masson, Patrick Materne,  
Clément Moyersoer, Jean-Pol Somville, Pol Vermeulen, Anne Wery

.....  
*Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'opération de développement rural (ODR) d'Ohey  
sur le site : <http://www.developpementruralohey.info>*

### Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 22 février 2021
2. Etat d'avancement des projets
3. Présentation du nouveau ROI.
4. Présentation de l'appel à projets « Biodiversité »
5. Divers

## **Introduction**

---

La réunion débute vers 19h40.

Le président introduit la séance en annonçant la prise de fonction de Madame Rosette KALLEN en tant qu'échevine en charge du développement rural. Elle remplace à ce poste Madame Laurence GINDT qui a renoncé à son mandat pour des raisons professionnelles.

Le président tient à remercier Madame Laurence GINDT pour cette première moitié de mandat et le travail accompli au cours de ces années.

Déjà membre de la CLDR, la nouvelle échevine en connaît bien le fonctionnement. Elle est consciente que les enjeux sont importants et espère pouvoir initier une seconde Opération de Développement rural sur la commune. Si tel est le cas, les consultations et la participation active de l'ensemble des citoyens reprendront.

## **Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

---

L'ensemble des participants n'ayant pas reçu le PV, il est proposé de postposer ce point à la prochaine réunion de CLDR.

Le compte-rendu de la réunion du 22 février sera envoyé en même temps que celui conséquent à cette réunion.

## **Etat d'avancement des projets**

---

### **Maison Céline PIERRE**

Les dernières remarques et options ont été transmises à l'auteur. Ce dernier confirme travailler sur le projet définitif dans le courant du mois d'août.

La prochaine étape est la remise du dossier définitif à l'administration wallonne. La commune a bon espoir de le remettre pour le début du mois de septembre.

Les membres s'interrogent sur la prise en compte des remarques au niveau stabilité. La commune répond que des essais ont été effectués. Pour la partie ancien garage, les tests réalisés ont été mauvais ce qui pourrait conduire à une démolition partielle. C'est, pour cela, que le projet a été adapté et que des options ont été imaginées : soit il est possible de conserver l'ensemble du bâtiment, soit il faudra procéder à une suppression/reconstruction.

Le budget sera clairement impacté mais rien ne change par rapport au permis initial : logement des médecins, parements, etc.

Le compte-rendu de la réunion du 22 février revient in extenso sur la présentation réalisée par les architectes. Une captation de la présentation effectuée par l'auteur de projet lors de la dernière rencontre avec le SPW a également été réalisée et est disponible sur le lien : <https://vimeo.com/503417552/a3400cdbc5>

### **Cœur d'Evelette**

La réception des travaux, pour la plaine de jeux, a eu lieu ce 29 juin 2021. L'ensemble des critères de sécurité sont respectés.

Le terrain de pétanque est encore à finaliser. Il ~~faudrait encore~~ reste encore quelques travaux mais la commune rencontre des soucis avec l'entrepreneur. On espère que les terrains devraient être utilisables pour le tournoi annuel d'Evelette.

Des barrières ont été placées pour que les enfants ne tombent pas au niveau de l'amphithéâtre, leur sécurité est assurée.

Question d'un membre : *Une caution n'est-elle pas payée par l'entrepreneur ?* Si et la commune pourrait y faire appel mais le projet est lié à la Salle ISBANETTE, ce qui complique les choses.

La commune explique que les frais ont déjà été calculés pour le chantier sur une année de retard. Les remarques suite à la réception provisoire devaient être levées sous quinzaine mais ça fait plus d'un an.

A propos de la gestion de la salle, la convention relue par le comité de gestion a été soumise à la commune. Elle doit encore être validée par le conseil communal.

Le problème, c'est que le comité de gestion prévoit déjà des locations pour le mois de juillet alors que la réception n'est pas définitive, que la convention n'est pas finalisée et que les soucis d'infiltration n'ont pas été réglés. L'administration prendra rapidement contact avec le comité afin de trouver une solution.

### **Vicigal**

La commune a reçu le cahier des charges définitif de l'INASEP et se laisse jusqu'au 12 juillet pour analyser les plans. A cette date, le dossier sera soumis au Collège pour approbation.

Dans l'intervalle, la commune devrait recevoir les derniers permis d'urbanisme. Le premier a été accepté mais deux sont encore en attente.

Dès que le collège aura approuvé le cahier des charges réalisé par l'INASEP, le dossier sera envoyé au SPW en même temps que les autres communes.

La Région a demandé des compensations pour les suppressions de haies, ce qui représente plus de deux kilomètres. La commune a pris les devants et a pris des contacts avec les agriculteurs sur les tronçons qu'elle a identifiés et des accords verbaux ont été trouvés. Il reste à la commune de les concrétiser. Le cahier des charges prévoyant trois kilomètres de haies – donc plus que ce qui est demandé - a été avalisé par le collège ce 28/06.

Le dossier avance bien et les plus optimistes espèrent lancer les travaux en octobre 2021.

### **Réseau de chaleur**

Bonne nouvelle : le marché a enfin été réattribué. La Commune espère qu'il n'y aura pas de recours au conseil d'Etat.

Fin août, le dossier sera envoyé pour avis aux services du développement rural puis au cabinet de la ministre. Dès réception du feu vert, les travaux pourront débuter. Normalement, ils devraient être lancés début 2022.

L'un des membres désire obtenir plus d'informations sur l'identité des sociétés. Malheureusement, à ce stade de la procédure, il n'est pas possible de communiquer à ce sujet.

## Présentation du nouveau ROI

---

En introduction du point, la FRW rappelle que les membres ont pu prendre connaissance du nouveau ROI en amont de la réunion. Elle rappelle également qu'il s'agit d'une prise de connaissance avec d'éventuelles modifications très marginales.

Succinctement, la FRW aborde les modifications apportées par le nouveau Règlement d'ordre intérieur et propose qu'elle soit désignée comme rapporteur de l'ensemble des réunions.

Le nouveau ROI est adopté sans remarque et accord est donné pour désigner la FRW comme rapporteur et secrétaire de réunions. Il sera soumis au prochain conseil communal (en septembre) puis transmis à la ministre pour être entériné définitivement.

## Présentation de l'Appel à projet « Biodiversité »

---

La FRW propose la diffusion de la vidéo : <https://vimeo.com/539129783/9e17266492>

La Fondation présente les 6 fiches telles qu'elles ont été avalisées lors de la réunion publique qui s'est tenue au mois de juin. Elles ont été soumises au service public de Wallonie via la plateforme ce 29 juin.

1. Participation à la semaine de l'arbre
2. Potager didactique
3. Placement de haies au lieu-dit « Le veilleur »
4. Sensibilisation de l'observatoire à blaireaux
5. Formation du personnel communal
6. Verdissement des cimetières (Goesnes)

La Commune précise que le compte-rendu de la réunion publique peut être envoyé à toute personne qui le désire.

En charge de l'appel à projets pour la commune, Sabrina HOLODILINE précise que le lieu-dit le « veilleur » est un chantier participatif : le but est de planter en une seule journée. **Appel est fait aux participants !**

Les personnes intéressées seront prévenues un mois avant le lancement de l'opération.

## Divers

---

### Le lieu-dit le « pré au pont » situé à LIBOIS et son entretien.

Selon l'échevine en charge : c'est un agriculteur qui entretient l'espace. Il y a un endroit qui n'est pas fauché près de la mare. La commune entretient les ~~cerisiers~~ sentiers. Cette année, ça a déjà été fauché une première fois – en 2020, trois fois. Il y a quelques années, lors de la création de la mare,

le lieu a été envahi de rumex. Suite à une fauche régulière, le rumex est beaucoup moins présent et de ce fait, les citoyens reprennent possession du terrain afin de jouer au volley, pique-niquer, ...

- *La commune a acheté le terrain car il faisait l'objet de spéculations foncières. Comme il semblait intéressant de conserver le paysage, des subventions régionales avaient été mobilisées pour le transformer en espace vert public. La fonction est toujours là.*

*On constate quelques soucis dans l'entretien des chemins et dans le choix de leur entretien. Lors de la réunion communale, un chemin qui longeait la route pour aller vers Vyle-Tharoul avait été demandé, qu'en est-il ?*

La Commune explique que le choix de ne pas laisser le chemin le long de la route était guidé par la sécurité. Un chemin a donc été tracé au cœur du terrain. Les instructions du service travaux sont toujours bien celles-là mais il n'a été entretenu qu'une seule fois cette année<sup>7</sup>.

- *Il devrait y avoir une séparation entre le trafic routier et le sentier. C'est pour cela que la haie a été créée. Normalement, cette haie doit être taillée en hauteur pour garder la vue sur la chapelle. Si on ne l'entretient pas, c'est dommage.*

La commune propose de demander aux services techniques de tailler la haie à une hauteur de 1.5m mais elle rappelle que cette dernière a été refournie récemment, il faudra attendre la belle saison.

- *Il était prévu initialement de planter trois fruitiers. Il y a en plus qui ont été plantés et cela entre en contradiction avec les plans initiaux. Qu'en est-il ?*

La personne en charge de la plantation a sans doute voulu bien faire. Les arbres surnuméraires seront déplantés.

- *Qu'en est-il du ruisseau qui alimente la mare ? Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de vérifier que personne ne travaille en amont (entre la source Saint-Hubert et le village).*

La situation est complexe entre les inondations et les rétentions d'eau. Quand il n'y a pas bcp d'eau, la mare est peu visible. On pourrait remblayer et agrandir la mare mais c'est encore compliqué. Mélissa Deprez va voir pour la retenue d'eau (la mare ne doit pas bouger).

- *Est-il possible de signaler à l'agriculteur de faire attention quand il traverse le chemin ? Normalement, il doit faire attention.*

La commune attirera l'attention de l'agriculteur concerné bien que l'intention ne soit pas de faire reposer l'ensemble du travail d'entretien sur ses épaules.

- *Dans le projet initial, il était question de gestion différenciée. Le comité d'accompagnement avait transmis à la commune le plan d'entretien. Il est proposé que la CLDR se positionne pour qu'un comité de gestion soit mis sur pied. Pour faire le lien avec le plan Biodiversité : il est possible de demander une subvention pour pâturage par animaux.*

La commune voulait laisser une zone « pauvre ». Si le but est de conserver un espace public, il faudra que des clôtures soient installées (mare à préserver, chemins, etc.).

Un groupe de travail (en dehors des amis de la chapelle et de l'ASBL) pourrait être mis sur pied mais il faut des forces vives. Il faut que les personnes puissent réellement s'investir sans faire retomber le poids sur la commune. Proposition : faire un état des lieux pour relancer la dynamique car c'est un

---

<sup>7</sup> Une copie de la carte des chemins présentée en séance est annexée au compte-rendu.

beau projet qui est un peu inachevé. Il y a beaucoup de nouveaux habitants du côté de LIBOIS et une visite de terrain pourrait être organisée.

La ville de Namur a une certaine expérience :-L'Echevine prendra des contacts pour la prochaine CLDR. La question pourrait aussi être posée à Gesves (réseau laine). Cela fera l'objet d'un point à la prochaine CLDR.

Note : la commune dispose de plusieurs éleveurs de moutons. Les agriculteurs seront contactés pour savoir s'ils seraient intéressés de faire pâturer leurs animaux dans ces parcelles. Si oui, des conventions pourraient être signées entre la commune et lesdits agriculteurs pour ce type d'opération.

### **Quel serait le calendrier de lancement de la prochaine ODR ?**

La commune a interrogé la ministre pour savoir si elle pouvait lancer une nouvelle ODR. Malheureusement, il faudra attendre la fin de la première programmation en 2022. C'est dommage car les démarches de lancement prennent du temps.

A ce stade, il n'y a pas de calendrier formel.

L'échevine, Madame Rosette Kallen a remercié tous les participants de leur présence que ce soit en présentiel ou en vidéo conférence et à souhaiter à toute l'assemblée de bonnes vacances tout en étant prudent par rapport aux normes sanitaires encore en vigueur.

La réunion s'est terminée à 21h30.

---

**Florence LOUBRIS**  
Agent de développement  
[f.loubris@frw.be](mailto:f.loubris@frw.be)

**Aurélien DETHIER**  
Agent de développement  
[a.dethier@frw.be](mailto:a.dethier@frw.be)

Visitez notre site web : [www.frw.be](http://www.frw.be)  
Et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie>



Havelange, le 09 novembre 2021

OHEY - DÉVELOPPEMENT RURAL

## **Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural du 08 novembre 2021**

### **PARTICIPANTS**

Rosette KALLEN Echevine, Adrien VOISIN, Mathilde LECHAT, Nicolas TRIOLET Président de la CLDR, ,  
Miguelle LEBRUN, Jean DEMEURE, Anne KYMPERS, Jacqueline MASSON, Siobhan Sanderson, Sabrina  
HOLODILINE, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Caroline Houart, Robin Guns, Marie-Aude Goffin,  
Marie-France Latine

Ruth OOSTERHOF : employée communale en charge du DR.

Florence LOUBRIS, Rachel SUNDAR RAJ et Aurélien DETHIER, agents de développement à la FRW

### **EXCUSÉS**

Christophe Gilon, Bourgmestre, Olivier GONNE, François Debatty, Pierre Lhoas, Stephan Vis, Pol  
Vermeulen, Anne Wery, Nicolas Goffin

### **ABSENTS**

Monique Georges, Delphine Graux, Didier Hellin, Benjamin Mahy, Marie-Thérèse Meyfroidt, Arnaud  
Paulet, Kataryna Vantighem, Françoise Ansay, Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, , Paul Guilmot,  
Pierre Halleux, Clément Moyersoén, Jean-Pol Somville, Laurence Gindt

.....  
*Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'opération de développement rural (ODR) d'Ohey  
sur le site : <http://www.developpementruralohey.info>*

### **Ordre du jour :**

1. Approbation des CR du 22 février et du 29 juin 2021
2. Présentation de la nouvelle agente relais de Ohey
3. Etat d'avancement des projets
4. Divers

## **Introduction**

---

Le président introduit la séance en remerciant l'ensemble des participant-e-s et en précisant que cette première partie devra être courte. En effet, au cours de la seconde partie de la soirée, les membres de la CCATM rejoindront la visioconférence pour la présentation.

## **Approbation des compte-rendu précédent**

---

Les comptes-rendus sont approuvés en séance moyennant la correction de quelques coquilles relevées par une membre et transmises via mail.

Pour assurer la plus grande participation possible, les compte-rendu seront soumis aux membres absents avec une possibilité d'envoyer leurs remarques sous dizaine après envoi du présent document.

## **Présentation de la nouvelle agente relais**

---

Ruth Oosterhof a été engagée pour faire suite au départ de Mélissa dans d'autres fonctions au niveau du SPW.

Elle a débuté sa mission en début du mois d'octobre. Elle prend connaissance progressivement des projets du PCDR. Elle sera également en charge de l'appel à projets « Biodiversité » ainsi que du Plan stratégique communal.

Elle espère avoir l'occasion de rencontrer l'ensemble des membres dans les prochains mois.

## **Etat d'avancement des projets**

---

### **Maison Céline PIERRE**

La commune a demandé prolongation de l'arrêté de subvention pour les cabinets médicaux qui avait octroyé un délai jusque décembre 2022.

Les plans devront être modifiés : il ne s'agit plus d'un point poste mais d'un point police. Un distributeur de billets est également prévu.

La commune attend le projet définitif de la part des architectes.

### **Cœur d'Evelette**

Le 27 novembre la distribution des arbres dans le cadre du projet biodiversité sera organisée. Une cinquantaine de plants sera destiné à la plantation autour de l'Isbanette.

Concernant le coin des macrâles, le conseiller en prévention a émis plusieurs remarques. Les abris vélos devant les toboggans seront déplacés, le toboggan doit changer d'orientation pour ne pas être trop au soleil, une sécurisation de l'aire de jeux via une clôture ainsi qu'une sécurisation de la pente devront être prévues. Il reste un budget 3.690 euros pour effectuer ces travaux.

*Question : qu'en est-il du terrain de pétanque ?*

R : Cela pose souci et le comité de gestion proposait de faire un terrain de foot. Malheureusement, il n'est pas possible de modifier la destination du terrain car il se trouve dans le périmètre du subsidé. La commune doit trouver une solution pour la sécurisation par rapport aux modules de jeux qui se trouvent en contrebas.

Pour le centre d'Evelette : une nouvelle esquisse a été réalisée par l'architecte suite à une rencontre avec le BEP. Ce dernier est désormais en charge de la réalisation d'un cahier des charges et du lancement des essais de sol.

### **Réseau de chaleur**

Le marché a été attribué à POLYTEC mais l'entreprise demande une révision des prix. Cette requête a été transmise pour avis au SPW.

Le collège a validé le principe de la révision des prix sur les conseils du correspondant du SPW. Plus d'informations sur ce sujet seront transmises aux membres lors de la prochaine CLDR.

## **Divers**

---

La Commune annonce se renseigner pour l'introduction d'un budget participatif via les subventions de la Wallonie. Elle tiendra les membres de la CLDR informés pour la prochaine réunion de CLDR.

La commune annonce également que la convention de prise en gestion de la salle ISBANETTE a été signée par toutes les parties. Il ne reste plus qu'à inaugurer officiellement la salle.

La FRW annonce enfin que Florence quitte l'accompagnement d'Ohey. En effet, elle est appelée à accompagner la commune de Ciney qui débute une nouvelle ODR. Le président et la commune remercient Florence pour son travail d'accompagnement lors de cette dernière année et demi.

## **Présentation de la CCATM**

---

Murielle DAGRAIN, chargée de projet au GAL Tiges et Chavées présente le projet « habiter autrement » ainsi que les enjeux liés à cette thématique.

La présentation est reprise en annexe.

-----  
**Rachel SUNDAR RAJ**  
Agent de développement  
[r.sundarraj@frw.be](mailto:r.sundarraj@frw.be)

**Aurélien DETHIER**  
Agent de développement  
[a.dethier@frw.be](mailto:a.dethier@frw.be)

Visitez notre site web : [www.frw.be](http://www.frw.be)  
Et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie>



Havelange, le 15 décembre 2021.

## Compte-rendu de la réunion de la CLDR en Visioconférence Le 14 décembre 2021

**Membres présents :** *Didier Hellin, Caroline Houart, Rosette Kallen, Siobhan Sanderson, Françoise Ansay, Jean Demeure, Marie-Aude Goffin, Olivier Gonne, Pierre Halleux, Sabrina Holodine, Anne Kympers, Marie-France Latine, Miguella Lebrun, Yannic Lecomte, Pierre Lhoas, Benjamin Mahy, Marie-Thérèse Meyfroidt, Stephan Vis, Mathilde Lechat, Adrien Voisin, Ruth Oosterhof (agente relais)*

**Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :** *Aurélien Dethier, Rachel Sundar Raj*

**Excusés :** *Nicolas Triolet, Christophe Gilon, François Debatty, Vincent Leemans, Jacqueline Masson, Jean-Pol Somville, Pol Vermeulen, Anne Wery.*

**Absents et non-excusés :** *Arnaud Paulet, Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Monique Georges, Delphine Graux, Paul Guilmot, Robin Guns, Clément Moyersoën, Kataryna Vantighem*

.....

### Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2021

Le compte rendu est approuvé sans remarques.

Des clarifications quant au toboggan du coin des Macrâles ont été demandées. En effet, le rapport de sécurité recommande de changer l'orientation du grand toboggan ou de planter deux arbres afin que les enfants ne se brûlent pas en été.

### Avancement des projets

#### **2.1 Maison Céline Pierre**

La commune attend l'estimation financière et la mise à jour du cahier des charges de l'architecte. Des modifications ont dû être faites par rapport à certaines zones du premier bloc : le point « police » et le distributeur de billets de banque ont été échangés car ce dernier prend plus de place que prévu afin de garantir l'accès aux PMR.

#### **2.2 Cœur d'Evelette**

Concernant le cheminement, l'architecte a remis l'esquisse et plans. L'INASEP est désormais chargée de la suite de la procédure. La prochaine étape sera la présentation de l'avant-projet à la CLDR et aux habitants.

Concernant le coin des Macrâles, plusieurs plants prévus dans le cadre de la distribution annuelle (semaine de l'arbre) ont été consacrés à la réalisation d'une haie.

### **2.3 VICIGAL + réseau de chaleur**

Par rapport à la dernière réunion de la CLDR qui s'est tenue au mois de novembre, ces deux dossiers ont peu avancés. Les projets suivent leur cours.

## **Rapport annuel de la CLDR**

Chaque année, la commune fournit un rapport aux autorités régionales comprenant une série d'informations.

L'annexe 4 de ce document est « Le rapport de la CLDR » dans lequel sont décrites entre autres les avancées des projets, les résumés des réunions de CLDR, le bilan de l'année écoulée ainsi que la programmation de son travail pour l'année suivante.

Comme chaque année, la FRW a rédigé ce document et le présente à la CLDR pour approbation.

### **3.1 Bilan 2021**

S'agissant de la composition de CLDR, il y a eu 4 démissions et 2 admissions au cours de l'année. La nouvelle composition de la CLDR devra être actée au conseil communal de mars 2022.

Quatre réunions ont été organisées :

- 22 Février : présentation de la candidature pour WACY et de la nouvelle circulaire développement rural.
- 29 Juin : modification du ROI et présentation de l'appel à projets « BiodiverCité ».
- 08 Novembre : séance conjointe avec la CCATM pour la présentation du projet « habiter autrement » mené par le GAL « Tiges et Chavées »
- 14 Décembre : séance consacrée au bilan.

Plusieurs projets (notamment ceux qui font l'objet d'une convention) ont été poursuivis durant toute l'année.

### **3.2 Programmation 2022**

#### *3.2.1 Poursuite des projets en cours.*

- Maison Céline Pierre
- Cœur d'Evelette
- Vicigal
- Réseau de chaleur

### **Un membre demande qu'une réflexion soit menée concernant le budget du projet de la Maison Céline Pierre car les premières estimations sont bien dépassées.**

#### *3.2.2 Budget Participatif*

La commune prévoit de répondre à l'appel lancé par la Wallonie et de lancer un budget participatif en 2022 dont la part communale s'élèverait à 7500€. La CLDR sera consultée tout au long du processus.

Il n'y a pas encore de calendrier défini pour le lancement du budget participatif mais la demande doit officiellement être introduite durant la période de validité du PCDR (soit avant décembre 2022 pour ce qui concerne la commune d'Ohey).

*Q : quels sont les critères de recevabilités des projets ?*

*Réponse : les critères de sélection des projets sont édictés dans le règlement publié sur le site Internet du SPW (il est obligatoire de l'utiliser si la commune désire avoir accès à la subvention régionale) :*

- Accès au grand public : terrain communal de préférence ou convention
- Durabilité
- Contribuer aux objectifs du PCDR

*Q : Le jury de sélection sera-t-il composé uniquement d'une représentante politique et d'un membre de l'administration ?*

*Réponse : Non, c'est la CLDR au complet qui sera le jury. Le rôle de la CLDR dans le cadre du budget participatif est prépondérant. D'une part, elle décide de la recevabilité des projets et d'autre part elle vote pour les projets.*

*Q : Une action de type « événement » peut-elle entrer dans le cadre d'un budget participatif ?*

*Réponse : la FRW se renseigne sur la possibilité de proposer une action plutôt que la réalisation physique d'un projet.*

### *3.2.3 GT à poursuivre et lancer*

*Q : les GT peuvent-ils être lancés par des citoyens ? Si c'est le cas, un appel plus large via notamment le bulletin communal pourrait être lancés.*

*Réponse : C'est la CLDR qui pilote et propose les GT. Cependant, les membres peuvent relayer les demandes des habitants. Les GT sont ouverts à tous les citoyens ; Un appel sera fait aux habitants pour y participer.*

- **GT « charte de convivialité »**

*Q : Quel est l'état d'avancement de ce groupe de travail ?*

*Réponse : Ce groupe de travail s'est réuni deux fois en début d'année pour réaliser un document de promotion du bien-vivre ensemble. Une première version sera soumise aux membres du GT début janvier 2022.*

*Depuis, le projet a pris de l'ampleur. En effet, constatant que plusieurs initiatives similaires étaient en projet dans les 6 autres communes qui composent les GAL « Tiges et Chavées » et « Condroz-Famenne » (toutes couvertes par l'Equipe Condroz de la FRW), il a été proposé de créer un document commun.*

*La première version sera soumise à des groupes de travail similaires à celui d'Ohey. Les remarques feront ensuite l'objet d'une mise en commun.*

*Alors qu'au départ il n'y avait pas de budget, les GAL pourraient financer la réalisation (graphisme et impression) et la diffusion de la charte puisque l'ensemble de leurs communes sont concernées.*

- **GT « Mobilité et Sécurité routière »**

Le GT mobilité ne s'est plus réuni depuis 2018. Il pourrait cependant être réactivé.

Des réflexions avaient été menées concernant :

- Le renforcement de la sécurité sur la RN921 : un rapport sur les actions à mener avait été rédigé par la CCATM et validé par la CLDR puis envoyé au SPW-mobilité. Malheureusement, ce dernier n'avait pas donné suite.
  - La Sécurité dans les rues de l'harmonie et du tilleul
- ➔ Ce GT concerne aussi la mobilité active. Il existe un réseau (en lien avec le VIVCIAL) qui pourrait être promu.

*L'un des membres suggère que ce GT mobilité soit l'occasion de mener une réflexion sur des actions qui peuvent être menées par la commune et sans budget excessif. Par exemple : la mise en place de zones 30 dans les hameaux, de limiter à 70 au lieu de 90 sur les voiries traversant les villages et rénover les bords de route pour favoriser les déplacements actifs (comme l'utilisation du vélo).*

- **GT « Biodiversité »**

Ce groupe de travail a été initié suite à la mise en place de l'appel à projets BiodiverCité (issu du regroupement entre le plan maya, le PCDN et le programme de la semaine de l'arbre).

L'échevine en charge de la ruralité profite de ce moment pour annoncer que la commune a reçu un subside de 11.010 euros pour mener les projets qu'elle avait soumis.

**Proposition : mise en place d'un nouveau GT consacré à l'eau.**

Un membre suggère de lancer un groupe de travail consacré à l'utilisation de l'eau. La gestion de l'eau potable et des eaux usées est une problématique de plus en plus importante au vu de la population croissante alors qu'à contrario certaines zones de la commune sont potentiellement inondables, une réflexion sur l'utilisation de l'eau devrait être menée.

*L'échevine en charge du DR informe que la commune y a déjà réfléchi. Des réunions ont eu lieu avec la SWDE, pour que la pression augmente au niveau des châteaux d'eau suite à des fuites importantes notamment à Goesnes (résolu), Perwez et Mattagne.*

- ➔ La CLDR approuve cette proposition qui sera soumise au collège.

**La CLDR approuve à l'unanimité le programme 2022 et le rapport annuel 2021.**

**Divers**

**4.1 Dates de CLDR**

Les participants suggèrent de préparer des Doodles pour maximiser le nombre de participants.

L'échevine propose de soumettre deux ou trois dates par CLDR en fonction de l'actualité des projets développement rural (présentation d'un avant-projet, lancement du budget participatif, etc.). Il est impossible à ce stade de prévoir les dates pour toute l'année.

#### 4.2 Evaluation du PCDR

Selon le décret, une évaluation doit être programmée tous les cinq ans. Le PCDR d'Ohey atteignant sa dixième année en 2022, une évaluation sera mise à l'ordre du jour.

#### 4.3 Est-il prévu de relancer une ODR ?

Oui, le collège a marqué son intention de relancer une nouvelle opération de développement rural. La commune a déjà écrit à la ministre en ce sens. Cette dernière examinera la demande une fois que l'ODR actuelle sera terminée (soit après décembre 2022).

La commune a décidé d'effectuer un maximum de démarches entre-temps pour accélérer le plus possible le processus.

Précision : tant que la CLDR se réunit, la FRW accompagne la commune, les projets peuvent continuer et les GT peuvent continuer à se réunir. La seule restriction, lorsque le PCDR est périmé, concerne l'accès aux subventions « développement rural ».

**Annexe : Rapport de la CLDR**

**Prochaine réunion de la CLDR : date à fixer**

---

**Rachel SUNDAR RAJ**  
Agent de développement  
[r.sundarraj@frw.be](mailto:r.sundarraj@frw.be)

**Aurélien DETHIER**  
Agent de développement  
[a.dethier@frw.be](mailto:a.dethier@frw.be)

Visitez notre site web : [www.frw.be](http://www.frw.be)

**ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% (TVAC)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention (TVAC)
Année rapport annuel + 1 an (2022)	Lot 1	Fiche 17 (& Fiche 10, Lot 3) : Aménagement global du cœur de village d'Evelette <b>1<sup>er</sup> CONVENTION - SUIVI</b>	832.742,53€	Développement Rural	561.121,13€
				Commune	271.621,40€
	Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey <b>2<sup>ème</sup> CONVENTION - SUIVI</b>	909.858 €	Développement Rural	577.630,26€
				Subside UREBA	70.696,98€
				Commune	261.530,76€
		VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois <b>Convention-exécution transcommunale - SUIVI</b>	Le coût global du projet : 4.473.840,04€. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey : 963.705,25€	Développement Rural	681.852,64€
				Autres pouvoirs subsidiant (Pouvoir locaux – DGO1)	5.180,00€
				Mobilité Tranche 1	97.286,00€
				Mobilité Tranche 2	83.016,10€
				Commune	96.370,51€
	Lot 2	Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2 Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey <b>Convention-faisabilité - SUIVI</b>	1.740.944,81 €	Développement Rural	1 080 954.80 €
				Appel à projets visant à lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural	200.000€
				Commune	459.990,01€
	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village <b>Convention-faisabilité - SUIVI</b>	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.	Développement Rural	504.172,16 €	
			Commune	404.172,14 €	

		Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	A estimer	Commune, Développement Rural	
	Lot 2	Fiche 19 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot Convention-faisabilité	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
Année rapport annuel + 2 ans (2022)	Lot 2	Fiche1 - Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
	Lot 2	Fiche 12 - Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	<b>A estimer</b>	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	